

DÉBAT PUBLIC SUR UN PROJET DE NOUVEAUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES À GRAVELINES

Compte-rendu intégral Mardi 14 janvier 2025

SALLE/ADRESSE :	Kursaal Dunkerque
PARTICIPANTS :	165 participants dans la salle
DÉBUT > FIN :	18h à 20h30

Commission nationale du débat public (CNDP) :

M. Marc PAPINUTTI CNDP

Commission particulière du débat public (CPDP) :

M. Luc MARTIN CPDP

M. Régis GUYOT CPDP

M. Jacques ROUDIER CPDP

Animateurs :

M. David PROTHAIS Animateur, WDPE

M. Pierre ARENE Animateur, WDPE

Intervenants :

M. Antoine MÉNAGER EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

M. François MAILLARD RTE

M. Patrice VERGRIETE Maire de Dunkerque

M. Frédéric MOTTE Conseil régional Hauts-de-France

M. Joël BARRE Délégué interministériel au Nouveau Nucléaire

Mme Margot COTRELLE Etudiante Master 2 SIDE – ULCO Dunkerque

M. Lucas PIAIRO Etudiant Master 2 SIDE – ULCO Dunkerque

Mme Laura DORNY Groupe citoyen

M. Vincent DURAND Groupe citoyen

M. Marc MALHOMME CFE-CGC de Dunkerque

M. Emmanuel COHARDY CESER

Mme Anita VILLERS Vice-présidente d'EDA

M. David PROTHAIS – Animateur

Bonsoir à toutes et tous. Nous allons bientôt commencer cette réunion, si vous le voulez bien. Je vais commencer par me présenter. David PROTHAIS, je suis accompagné de Pierre ARENE, mon collègue. Nous sommes là ce soir pour animer ce temps d'échange. Je devais être accompagnée de ta collègue, Pierre, Théa, qui malheureusement est souffrante, qui aurait permis de faire une animation paritaire. La santé de Théa nous en prive. Nous serons là aux côtés de vous, participantes et participants, pour cette dernière rencontre de débat public.

L'occasion de vous saluer en salle, l'occasion de saluer aussi les internautes qui nous suivent sur cette réunion, puisque celle-ci est rediffusée. On est là ce soir pour un dernier temps d'échange dans le cadre du débat EPR2 Gravelines avec deux objectifs précis qui sont donnés ce soir. C'est donner un dernier temps d'expression à des acteurs ou des personnes que nous avons peu ou pas entendus dans le cadre du débat. Ça va nous occuper une bonne partie de la réunion. C'est vraiment important d'entendre ces personnes. C'est un dernier moment, une dernière occasion. Vous aurez l'occasion de réagir à ce qui sera présenté. C'est aussi l'occasion pour toutes les personnes ici présentes de partager un dernier message clé à l'équipe du débat qui va, vous le savez, se pencher sur la rédaction du compte-rendu et du bilan de ce débat qui va donc faire la suite de cette réunion. Ce débat a duré du 17 septembre au 17 janvier.

Pour vous présenter rapidement la séquence, je vais passer dans quelques minutes la parole à Patrice VERGRIETE pour un double mot, un mot d'accueil républicain d'une part, et une intervention sur le fond du dossier. J'y reviendrai juste après.

On va ouvrir la séance avec Marc PAPINUTTI, président de la CNDP, et Luc MARTIN, président de l'équipe du débat, qui vont ouvrir cette séance. On aura une petite vidéo de présentation du débat. Je la passe sous silence, vous la découvrirez tout à l'heure. On aura ensuite des temps d'échanges autour de trois séquences, des séquences qui tournent autour des acteurs, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, que nous avons peu ou pas entendu dans le cadre du débat, que ce soit des décideurs publics – ça sera le cas de la séquence 1 – que ce soit des participants à des modalités particulières. On va parler d'un panel citoyen, on va parler d'un centre pénitentiaire, pour ne citer que ces deux modalités, mais il y en aura d'autres. Puis une séquence 3 sur les acteurs de la société civile organisée. Il y a pas mal d'associations qui ont déjà pu s'exprimer tout au long des rencontres du débat, mais il y a aussi les associations et d'autres acteurs institutionnels que nous n'avons pas encore entendus. Ce sera l'occasion de les entendre encore une fois lors de ces derniers temps de débat public.

Ensuite, il y aura un temps de réaction des porteurs de projets : EDF et RTE pour ne pas les citer, pas pour les entendre une nouvelle fois sur le projet ou des modalités, mais bien pour qu'ils aient l'occasion quand même de réagir à ce qu'ils vont entendre tout au long de cette réunion. Nous concluons par un temps d'échange sur les messages clés que, toutes et tous, vous souhaitez envoyer à la commission, encore une fois, avant qu'elle commence le travail de rédaction de son compte-rendu.

J'espère que tout est clair. Je pense que la plupart d'entre vous sont familiers et familières des règles du débat, donc je vais y revenir que très rapidement. Vous savez qu'on est là pour s'écouter dans la diversité des opinions qu'on peut avoir sur ce projet. Faire preuve de bienveillance, c'est important jusqu'au bout. Jusqu'à la dernière minute de réunion publique, on sera là avec Pierre pour y veiller.

On cherche des propos argumentés. C'est ce qui nourrit le compte-rendu. C'est important que vous puissiez exprimer les arguments. Des applaudissements ou toutes sortes de bruits en réunion publique n'alimentent pas un compte-rendu. Des arguments, oui. On sera vigilant sur les temps de parole. Vous connaissez les compteurs. C'est vrai pour les intervenantes et intervenants et je les remercie d'avance de bien vouloir se plier à l'exercice. C'est le cas aussi en salle où on vous donnera deux minutes pour que le maximum d'entre vous puisse s'exprimer.

Vous connaissez ces règles : transparence. On vous invitera à vous présenter. La réunion – je l'ai dit tout à l'heure – est diffusée en direct sur internet. Elle fera l'objet d'un replay que vous pourrez consulter à loisir, et d'un compte-rendu qui sera mis en ligne sur le site du débat. Pour garder des traces de tous les échanges, vous savez que c'est important. D'ailleurs, s'il y a une frustration parce que vous n'avez pas pu vous exprimer dans la réunion, sachez que la plateforme participative reste ouverte jusqu'au dernier jour du débat, c'est-à-dire vendredi.

Je pense que j'espère que tout est clair. N'hésitez pas à m'interpeller s'il y a quelque chose qui reste imprécis selon vous. Si ce n'est pas le cas, je vais inviter Monsieur Patrice VERGRIETE à bien vouloir me rejoindre pour un double mot, comme je le disais tout à l'heure, d'accueil, en tant que maire de

Dunkerque, puisque vous nous faites le plaisir de vous accueillir dans votre ville, et en tant que président de la communauté urbaine de Dunkerque, par rapport à votre positionnement sur le projet. On va vous mettre un petit compteur à cinq minutes. Vous connaissez l'exercice. Merci.

M. Patrice VERGRIETE – Maire de Dunkerque

Merci. Monsieur le Président de la CNDP, cher Marc PAPINUTTI, Mesdames et Messieurs les membres de la CNDP, notamment Monsieur Luc MARTIN, chargé ici de ce débat public, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, mon mot est surtout un mot de remerciement à l'adresse de la CNDP.

Je crois que le débat qui s'est tenu n'était pas simple sur un territoire large, quatre mois de débats importants. Je pense qu'il a à chaque fois été serein, et a été un exemple de démarche et de débat démocratique réussi. Je le pense. Évidemment, on le doit à la CNDP. Donc, je voudrais surtout adresser mes remerciements et mes félicitations. Je pense que c'est un débat qui a permis aux différents acteurs institutionnels de se positionner. On l'a vu très clairement.

Je ne rappellerai donc pas ici le cahier d'acteurs qui a été fait par les institutions que je préside, bien entendu. Je pense que cela a permis aussi au grand public d'appréhender des sujets qui peuvent parfois être complexes sur le territoire ou méconnus. Je pense en particulier à la gestion de l'eau où parfois, on peut lire ou entendre des choses qui sont très éloignées de la réalité, que l'on gère au quotidien. Je pense que ce débat a permis d'approfondir un certain nombre de sujets.

Ce projet est important pour le territoire, il est partie intégrante de la stratégie de décarbonation industrielle du territoire. Vous le savez, on en entend beaucoup parler à l'échelle nationale et même internationale. La production d'électricité bas carbone est un élément constitutif de notre stratégie, que ce soit via le nucléaire ou via l'éolien. Ce projet revêt donc évidemment un enjeu majeur pour notre propre territoire.

Il y a aussi des attentes du territoire par rapport à ce projet de pouvoir mobiliser au maximum les savoir-faire locaux, les entreprises locales, mais aussi s'appuyer sur la population locale au maximum. Des attentes aussi d'EDF de pouvoir nous accompagner dans des sujets qui vont être majeurs, parce qu'un tel projet nécessite une réflexion en matière de logement, une réflexion en matière de transport, une réflexion en matière de compétences, et là-dessus, on a besoin que le maître d'ouvrage puisse nous accompagner aussi dans ces démarches-là.

Nous avons encore des attentes de l'État – j'en profite et je le dis à l'occasion de ce débat public – des attentes en matière de dérogation réglementaire. Avec le cadre réglementaire qu'on a aujourd'hui, on ne peut pas sortir les logements, ou même les logements temporaires dans un dispositif réglementaire normalisé. J'ai envie d'entendre qu'il y a encore des attentes de la part de l'État sur une simplification de ces dispositifs réglementaires, des attentes aussi en matière de gestion foncière, de manière à ce que le territoire ne soit pas pénalisé par un grand projet qui est d'échelle nationale et pas d'échelle locale. Donc, il y a encore un certain nombre d'attentes. J'ai envie de dire que tout ça, je l'espère, ira dans le bon sens dans les mois ou les années qui viennent, parce que je pense que ce projet est loin d'être terminé, y compris la concertation, parce que je pense qu'elle devra continuer après ce débat public.

En tout cas, moi, je voulais essentiellement adresser mes remerciements, mes félicitations, et puis me réjouir de la qualité des débats qui se sont passés au cours de ces quatre mois. Merci à vous.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Monsieur VERGRIETE. Je vais désormais inviter Marc PAPINUTTI, Président de la CNDP, et Luc MARTIN, président de l'équipe du débat à bien vouloir me rejoindre. Vous pouvez vous installer, prendre un micro, comme vous le souhaitez, pour un mot introductif de cette dernière rencontre.

M. Marc PAPINUTTI – CNDP

Je vais être très rapide, moi aussi. C'est pour vous écouter et vous entendre que je suis venu. Je suis comme Monsieur le Maire. Je suis ravi de la manière dont a pu se passer ce débat. Ravi aussi de la qualité des argumentations et des échanges. Je reposais la question discrètement du nombre de cahiers d'acteurs. On doit être à une quarantaine de cahiers d'acteurs. Ravi aussi de voir comment un territoire industriel prend les choses. Et ravi aussi de la capacité depuis la première réunion où on était à Gravelines, dont je me souviens très bien, qui était pleine, et cette réunion, où à chaque réunion où je suis venu, il y avait du monde, des gens qui s'exprimaient, qui avaient des choses à dire. Et c'est ça l'objectif de la CNDP, c'est de vous permettre, sur un dossier qui est hyper technique quand même, qui est complexe, qui est systémique, de pouvoir vous exprimer, de comprendre et d'interroger. Je pense que ce temps a été formidable.

Je remercie évidemment moi aussi l'équipe de la CPDP, du président au secrétariat général et à tous les membres, parce que sans eux et sans certains de nos assistants, on n'aurait pas réussi une telle qualité. Donc merci à vous.

M. Luc MARTIN – CPDP

Mesdames, messieurs, bonsoir. Merci donc de nous rejoindre pour cette réunion, la onzième et dernière réunion publique de ce large débat qui a rassemblé 45 événements, et dont on avait essayé de vous faire une petite présentation, ce soir, des points les plus forts. Ce débat, on l'a souhaité vivant, interactif, pour que chacun se sente reconnu dans cette démarche. Et c'est ainsi que, le 21 novembre, à mi-parcours, nous avons organisé une réunion spécifique pour pouvoir réorienter le projet en fonction de vos attentes et de vos remarques. Trois points essentiels étaient ressortis à ce moment-là. C'était peut-être davantage de présentation autour du chantier proprement dit de l'EPR : comment il se déroulerait, quelles en seraient ses conséquences. Les différences aussi sur les EPR et EPR2. Ce n'est pas tout à fait le même matériel, et donc, nous avons rédigé une fiche sur ces différences. Et puis, une interrogation qui est revenue un peu tout au long de ce débat, et on a souhaité en donner le meilleur écho possible sur la santé. Il y a différentes facettes sur la santé, et nous avons donc fait à une émission en direct sur la radio Delta FM, que je remercie, afin que l'ensemble des auditeurs puissent être associés à ce sujet, et vous en retrouverez une retransmission sur notre site internet.

C'est l'ensemble de ces dispositifs qui nous permettent de rendre ce débat interactif. Et ce soir, nous posons un dernier jalon, qui n'est pas la clôture du débat, puisque vous aurez encore jusqu'au 17 janvier à 23h59 pour poser vos questions et faire vivre le débat. Bien sûr, l'information continuera bien au-delà. Merci d'avance pour vos contributions.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Monsieur PAPINUTTI. Merci, Monsieur MARTIN, pour ces mots introductifs. Je vous invite à rejoindre la salle, si vous le voulez bien.

Pour illustrer l'interactivité du débat dont vous parlez, Monsieur MARTIN, on a une petite vidéo à vous partager qui revient justement sur les différentes modalités, sur ce qui s'est passé ces quatre mois derniers. Je vais inviter la régie à la diffuser. Merci.

Diffusion d'un film.

M. David PROTHAIS – Animateur

Voilà donc une vidéo qui revenait un peu sur la richesse des modalités du débat public. Une vidéo – et la CPDP tenait à le souligner – réalisée par Rouge Vif, des prestataires de la CNDP. Donc, je me permets de le préciser devant vous.

On va commencer bientôt la première séquence, mais avant, je voulais m'assurer de savoir qui était dans la salle. Vous connaissez l'exercice, on l'a fait plusieurs fois lors des réunions publiques. Un petit sondage à main levée pour savoir qui est représentant ou qui est membre d'une association ? Sympathisant d'une association ? Voilà, je ne sais pas si les internautes voient la composition de la salle, moi je la vois bien. Donc, je vois qu'il y a un certain nombre d'associations qui sont représentées. Est-ce qu'il y a des agents d'institutions ou de collectivités ? Et d'élus ? Je rajoute ça. Oui, tout à fait. Est-ce qu'il y a des membres d'organisations syndicales ? Effectivement, les syndicats sont également représentés. Qui travaille dans le domaine énergétique ? Vous êtes relativement nombreux ce soir. Et qui n'a pas levé la main ? Puisque vous n'êtes pas obligé d'être dans des catégories. Ce débat public est là pour tous les citoyens et citoyennes. Et nous aurons des représentantes et représentants du panel citoyen qui en parleront tout à l'heure.

Bravo, il y a une certaine diversité dans la salle, je tiens à le souligner. C'est toujours important pour nous de nous en assurer, puisque le débat public est là pour croiser les regards.

Vous avez vu toutes les modalités qui ont été offertes au public. Je voulais vous proposer un petit test Slido avec l'outil numérique en ligne que vous connaissez peut-être pour la plupart d'entre vous, ceux qui ont déjà utilisé en réunion, pour savoir à quelles modalités participatives vous avez participé. Il y a un petit QR code en haut à gauche qui peut être utilisé avec votre smartphone, ou vous pouvez aller sur slido.com et rentrer le numéro qui s'affiche à l'écran. Je tiens à préciser deux choses. Il y a un Wifi ouvert dans la salle qui est "cndpepr" je crois, qui permet d'avoir accès à internet si vous en avez besoin sur votre téléphone et, surtout, si vous levez la main, on vous donnera des post-its et des stylos pour pouvoir répondre de manière tout à fait manuelle et écrite, sans obligation d'utiliser votre smartphone. Ça nous paraît important de vous proposer cette modalité. Si vous en avez besoin, n'hésitez pas à lever la main.

On réutilisera cet outil – je tiens à le préciser – en fin de réunion pour vos messages clés. Cela peut être intéressant de vous y entraîner.

Vous voyez les différentes réponses. Je vais les lire quand même, parce que c'est peut-être un peu loin.

Les propositions de modalités. La liste n'est pas exhaustive, mais ce sont les principales modalités. Il y avait des réunions thématiques. Peut-être que vous avez assisté à ça : la réunion d'ouverture qui était le 17 septembre, une des six réunions thématiques qui portait sur une des questions du débat. Il y avait des visites de sites qui étaient proposées sur place pour se projeter dans le chantier dans le futur site. Vous pouvez dire que vous n'avez participé à aucun événement avant ce soir. Vous pouvez parler de la réunion de mi-parcours du 21 novembre, que Monsieur MARTIN a mentionnée tout à l'heure, ou la plateforme numérique, si vous avez posé une question, commenté un avis, ou donné votre avis, ou répondu au questionnaire qui était sur le site sur la plateforme participative du débat. Je vous laisse encore quelques instants pour répondre. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Vous vous en doutez bien. Et puis, si vous n'arrivez pas à répondre dans le temps imparti, ce n'est pas très grave. Simplement, ça donne une orientation qu'on voit à l'écran. C'est que vous avez pour la plupart d'entre vous participé à plusieurs réunions thématiques, ce qui vous a permis de traiter les sujets emploi, information, impact environnemental, les questions énergétiques qui étaient couvertes tout au long de ces quatre mois.

Je me tournai vers Pierre peut-être. Je ne sais pas si tu attends des contributions papier. Pas de contribution particulière, pas de main levée. Je vous laisse encore quelques secondes, mais sinon je pense qu'on va avancer sur la première séquence si les chiffres ne bougent plus pendant quelques secondes.

Je retiens ça : plusieurs réunions thématiques, donc des personnes plutôt assidues, la réunion d'ouverture pour un bon nombre d'entre vous. Une partie à une seule des réunions thématiques, mais globalement ça vous a pas mal mobilisé. Nous avons quand même une partie du public qui n'a participé à aucun événement. Bravo d'être là, c'est bien. C'est encore le moment de débattre et d'échanger.

Je propose qu'on avance, si vous le voulez bien. Merci pour vos contributions.

On va rentrer dans une séquence 1 avec, vous l'avez compris, un certain nombre de décideurs publics que la commission a souhaité inviter pour réagir. Je vais inviter donc Frédéric MOTTE à bien vouloir me rejoindre, qui est conseiller régional délégué à la transformation économique, et Monsieur Joël BARRE, délégué interministériel au Nouveau Nucléaire de bien vouloir me rejoindre.

Pourquoi Frédéric MOTTE et Joël BARRE ? Frédéric MOTTE, vous êtes intervenu à plusieurs réunions publiques, mais surtout, votre organisation a fait un cahier d'acteurs, et c'est l'occasion de revenir sur le positionnement du conseil régional. Vous n'avez pas eu l'occasion de présenter le cahier d'acteurs et votre positionnement en tribune. C'est une façon de faire. Encore une fois, c'est le bon moment.

Monsieur BARRE, vous étiez là à la réunion d'ouverture. Il y avait un certain nombre d'interrogations qui avaient été posées par la CNDP sur le programme Nouveau Nucléaire. Ce sera l'occasion d'y revenir pour savoir ce qui s'est passé ces quatre derniers mois et s'il y a des nouveautés sur le programme de Nouveau Nucléaire. La parole à vous, Monsieur MOTTE, pour la position du conseil régional et le message clé que vous auriez envie de donner à la commission en cette dernière réunion.

M. Frédéric MOTTE – Conseiller régional délégué à la transformation économique

Merci de nous donner la parole. Vous le savez, dans la région des Hauts-de-France, notre ambition de développement durable et de marche vers la neutralité carbone, on l'appelle REV3, ce diminutif de la troisième révolution industrielle. Cette ambition REV3 doit être source de fierté, d'espérance, de sentiment d'appartenance, d'activité et d'emploi, et d'attractivité. C'est une ambition qui veut réconcilier écologie, économie et emploi. Ce soir, en complément de notre cahier d'acteurs qui parlait notamment de décarbonation, de souveraineté, je souhaite partager avec vous cinq messages du conseil régional.

Le premier sera un message de volontarisme. La France tient ses objectifs des gaz à effet de serre, mais il nous faut continuer et accélérer nos efforts. On auditionnait dernièrement François GEMENNE, qui est un des co-auteurs du GIEC, qui saluait la dynamique REV3. Il posait deux questions. D'abord, sommes-nous sur la bonne route ? Il disait clairement oui. Deuxièmement, existe-t-il une autre route ? Il disait clairement non.

Aussi, ne perdons pas de temps à opposer les énergies, mais mobilisons-nous pour diminuer notre consommation d'énergies fossiles par de la substitution, par de l'efficacité, par de la sobriété. Mobilisons-nous pour accélérer les transitions. Oui, les EPR vont incontestablement y contribuer.

Le deuxième, c'est un message de transformation. La région veut et doit se transformer. REV3 a identifié six secteurs économiques qui sont clés pour une transformation responsable dans cette marche vers la neutralité carbone autour de la mobilité, de la production ou la rénovation de logements, de l'agriculture dans sa mutation nécessaire, dans le développement de nouveaux modèles économiques tels que l'économie circulaire, dans la décarbonation de nos industries, et dans la constitution d'un mix

énergétique défofossilisé. Oui, les EPR sont incontestablement un des éléments clés de cette transformation.

Troisièmement, un message d'ambition collective. Les défis des transitions énergétiques, technologiques, écologiques sont et seront colossaux et pas faciles tous les jours à relever, mais ils sont pleins d'opportunités pour les femmes et les hommes de la région, pour notre jeunesse, si nous savons nous rassembler pour les saisir. Nous, ce sont les collectivités, les entreprises, les acteurs de la formation et de la recherche et, enfin et surtout, les citoyens pour que chacun y trouve sa place, y trouve son intérêt, y trouve sa fierté, y trouve de l'espérance. Et ces mois de débat ont montré l'union forte de tous les acteurs locaux et régionaux autour du projet. Oui, les EPR sont incontestablement un élément fédérateur.

Quatrièmement, un message de confiance. Vous dire que nous avons confiance en le génie humain. Regardez l'aventure nucléaire, sa fiabilité, son exemplarité. Ça fait près de 60 ans que, grâce à elle, nous décarbonons notre électricité, comme peu de pays dans le monde l'ont fait, et sans accident. Donc, oui, plus que jamais, nous faisons confiance aux équipes d'EDF pour relever ce nouveau défi. Oui, les EPR sont incontestablement un chantier au top des savoir-faire technologiques.

Cinquièmement, ce sera un message d'optimisme et d'espérance et, si vous me le permettez, je voudrais avoir une approche un peu plus personnelle. Mon rêve à moi, ce serait d'avoir 20 ans en 2025. Tout est à réinventer, à transformer, à imaginer : des nouvelles énergies, de nouveaux matériaux, de nouvelles façons de construire, de se loger, de se déplacer, de se nourrir. Et derrière tout ça, il y a des tas d'opportunités de carrière, de recherche, d'épanouissement, de qualité de vie, de bienfaits pour la planète. Mon rêve à moi, ce serait d'avoir 20 ans en 2025 pour participer à l'incroyable transformation de ce territoire. Ce qui se passe ici dans le Dunkerquois est unique et vaut la peine non seulement d'être vécu, mais d'en être acteur. Et donc, j'ai confiance en notre jeunesse qui voudra être actrice pour relever ces défis et qui pourra dire : « J'y étais ». Oui, les EPR sont incontestablement une opportunité incroyable pour ce territoire et pour ceux qui y participeront.

C'est tout ça REV3. C'est tout ça l'ambition de Dunkerque. C'est tout ça l'opportunité des EPR. C'est tout ça qui motive la région des Hauts-de-France à soutenir avec volontarisme ce beau, grand et ambitieux projet.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Monsieur MOTTE, pour ces messages clés, pour le respect de la consigne du message clé et du timing impeccablement respecté – je tenais à le signaler – quatre minutes, ce qui sera le temps accordé à la quasi-totalité des intervenants en fonction du sujet.

Je vais passer la parole à Monsieur BARRE – je l'ai dit tout à l'heure – délégué interministériel au Nouveau Nucléaire. Vous étiez là à la réunion d'ouverture. Marc PAPINUTTI de la CNDP vous relayait un certain nombre d'interrogations qui avaient émergé sur le programme dans le cadre des débats précédents, mais qui ont aussi été rappelées dans ce cadre du débat sur les EPR2 Gravelines. Quels sont les éléments d'actualité que vous pouvez nous partager sur ce programme ? Monsieur BARRE, c'est à vous.

M. Joël BARRE – Délégué interministériel au Nouveau Nucléaire

Bonsoir d'abord à toutes et à tous, et merci de m'avoir invité effectivement à intervenir devant vous ce soir. Je vais vous dire en quelques mots comment le programme a-t-il pu évoluer depuis la séquence d'ouverture et ces derniers mois.

D'abord, je voudrais vous remercier et remercier les propos introductifs qui ont été tenus ici tout à l'heure, parce que, effectivement, ce deuxième débat public sur Gravelines s'est apparemment très bien passé, donc je pense qu'il faut nous en féliciter les uns les autres, après celui de Penly qui a eu lieu il y a déjà quelques mois, et avant celui du Bugey qui va démarrer d'ici quelques semaines. Vous le savez, le projet de Gravelines fait partie du programme de Nouveau Nucléaire qui comprend, dans l'immédiat, un palier de six premiers EPR2 : trois paires de deux, encore une fois, à Penly, à Gravelines, et au Bugey.

Alors, qu'est-ce qui s'est passé ces dernières semaines et ces derniers mois ? La première chose que je voudrais souligner, c'est d'abord que le besoin de Nouveau Nucléaire France, donc le besoin de ce programme de six EPR2, est largement confirmé. Certains d'entre vous l'ont déjà dit avant que nous arrivions à cette intervention. Les projets de PPE n° 3 (programmation pluriannuelle de l'énergie) et de stratégie nationale bas-carbone qui ont été mis en consultation par le gouvernement à la fin de l'année dernière l'ont aussi largement confirmé. Il nous faut effectivement prévoir, à l'horizon de leur fin de vie, le renouvellement du nucléaire existant.

C'est un problème que vous connaissez bien ici, à Gravelines. Il y a six réacteurs à Gravelines qui commencent à approcher de leurs 40 ans. Ils les ont même déjà franchis, je crois. Un jour ou l'autre, à 60 ans, peut-être à 80 – on y travaille avec EDF, et EDF y travaille assidûment – il va falloir les renouveler. Le premier besoin du Nouveau Nucléaire France et de ces EPR2, c'est de renouveler ces réacteurs. C'est là-dessus que nous travaillerons.

J'en profite pour féliciter EDF pour les résultats qui ont été obtenus en 2024 sur le nucléaire existant : plus de 360 TWh qui ont été produits, les 90 TWh qui ont été exportés, rapportant, je suppose, quelques milliards d'euros dans notre balance commerciale qui, quand même, en a parfois bien besoin. Donc, tout ça est un excellent succès. Bravo à EDF, et bravo aux six réacteurs de Gravelines qui ont contribué à cet effort.

Le besoin du nucléaire est largement confirmé. J'accélère, parce que je vois que le temps passe vite. Qu'est-ce qui s'est passé en 2024 sur le programme EPR2 ? Nous avons pu passer de la phase dite de basic design à la phase de detailed design, c'est-à-dire que la définition du projet EPR2 a monté en maturité, et c'est ce qui a permis le franchissement de ce jalon.

Nous avons engagé les travaux préparatoires de Penly. EDF pourra vous en parler plus en détail, je suppose, tout à l'heure. Je rappelle que Penly est la tête de série de ce nouveau programme de six EPR2, et c'est ça qui est important. Derrière Penly, il va y avoir Gravelines, puis Bugey, et puis il y aura peut-être d'autres EPR, puisque nous travaillons une extension à huit EPR2 supplémentaires.

Nous avons aussi mis en place avec EDF les plans d'action territoriaux et toutes les autorités qui sont présentes et concernées par ce domaine, ici, mais aussi, bien sûr, à Penly. Les industriels ont défini quels étaient leurs besoins de remonter en capacité et en compétences. Tout ceci a pu être effectivement mis en place avec un plan d'action qui est coordonné par l'université des métiers du nucléaire, dont je crois que les représentants sont présents ce soir. Tout ceci a bien avancé.

Alors, vous allez me dire : « Oui, mais lors de la réunion d'ouverture, on vous avait demandé combien ça va coûter, combien de temps ça va prendre, etc. » Eh bien, malheureusement, je vais encore vous décevoir, parce que, effectivement, on n'a pas pu boucler cette réflexion, cette étude, cette analyse, avec EDF. Nous sommes en train d'y travailler et nous y travaillons jour après jour assidûment. Nous devons boucler le devis, le calendrier et le schéma de financement. Vous avez pu lire peut-être certains d'entre vous dans la presse que la Cour des comptes s'était exprimée sur le sujet très récemment. C'est sorti ce matin ou hier soir, je ne sais plus. Nous y travaillons.

Je crois que c'est ce qui est important quand même de noter, c'est que ce que nous voulons faire, c'est démontrer que ce programme EPR2 doit aboutir à une définition de série de l'EPR2 qui soit compétitive et capable de fournir de l'électricité à un prix compétitif pour les particuliers et pour les industriels. C'est ça qui est important. Le chiffre total de ces EPR2 que vous lisez dans la presse est important, mais ce qui est beaucoup plus important encore, et c'est là où nous voulons mettre l'effort, c'est d'aboutir à une version d'un EPR2 de série qui est, lui, capable d'être reproduit de manière industrielle, et de donner lieu à production d'électricité compétitive.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. J'allais vous inviter à conclure, mais vous étiez sur la dernière phrase. C'est parfait. Merci à vous deux. Restez là peut-être, parce que je vais vous proposer un petit temps d'échange avec la salle, si vous le voulez bien. La consigne, ce n'est pas de partager vos messages clés à la commission maintenant. Ça, on le fera en fin de réunion. C'est plutôt de réagir à ce qui vient d'être dit. Si vous avez des réactions, des questions aux personnes ici présentes, c'est le moment. On va prendre une dizaine de minutes, et je peux prendre trois observations de la salle par grappe, si vous me le permettez. Donc, n'hésitez pas à lever la main. Je vois que Monsieur a levé la main. N'hésitez pas, je vais en prendre trois. Puis, Monsieur. Une autre personne. On va commencer par un monsieur. Je vous invite à vous présenter et vous allez voir un petit compteur à deux minutes pour votre intervention.

M. Jean-Pierre DESAILLY – Intervenant dans la salle

Bonsoir à toutes et tous. Jean-Pierre DESAILLY, élu municipal et communautaire de la ville de Calais. Ma question porte sur ce qui vient d'être évoqué, à savoir le coût du nucléaire et des scénarios. L'étude Futur 2050 de RTE a étudié le coût global de différents scénarios énergétiques visant à atteindre la neutralité carbone en 2050. Ces coûts étaient estimés, pour les six scénarios envisagés, entre 59 et 80 milliards par an. L'étude arrive à la conclusion suivante, à deux enseignements principaux. Premier enseignement : les scénarios visant à atteindre l'objectif de neutralité carbone sans relance du nucléaire sont techniquement réalisables. Deuxième enseignement : le scénario le moins cher, selon cette étude, en coût global était un scénario avec relance du nucléaire. C'est sans doute l'argument principal qui a permis de justifier le choix de la relance du nucléaire dont on débat ce soir.

Or, lors de la conférence de presse de présentation de l'étude RTE, la question a été posée du coût de l'emprunt. L'étude RTE a considéré le coût du capital à 4 % pour le nucléaire comme pour les ENR. Or, dans la vraie vie, et en particulier pour les banques à qui on va emprunter l'argent pour réaliser ces projets, le coût de l'emprunt pour le nucléaire est bien plus élevé que pour les ENR, au regard des risques liés à l'investissement dans le nucléaire. Le président du directoire de RTE, Xavier PIECHACZYK, qui a répondu à la question posée – je cite – « Le coût du capital dans un système aussi capitalistique que le système électrique a une énorme influence sur le coût global du système et, bien évidemment, c'est déterminant sur l'augmentation du coût de ce système. En retenant 4 % comme valeur centrale de nos études, cela m'a conduit à vous préciser que, bien évidemment, ça nécessite un encadrement public. Or, il ne nous appartient pas de décider lequel, mais à l'évidence, 4 % le coût du financement pour l'ensemble de ces technologies justifiera une intervention publique, quelle que soit sa forme. » Fin de citation.

M. David PROTHAIS – Animateur

Je vais donc vous inviter à conclure, si vous le voulez bien. J'espère que vous arrivez bientôt à la fin.

M. Jean-Pierre DESAILLY – Intervenant dans la salle

J'ai quasiment terminé. Donc, l'étude compte le coût de l'emprunt pour le nucléaire comme égal au coût de l'emprunt pour les renouvelables, alors que, en réalité, ça n'a rien à voir. Deuxième conclusion : c'est l'État et donc le contribuable qui va devoir payer la différence. Compte tenu que le rapport de la Cour des comptes que vous avez évoqué à l'instant a estimé que le coût global de l'EPR de Flamanville a été de 23,7 milliards d'euros au final, alors que le coût initial budgété était de 3,2 milliards, on arrive à fois 8.

M. David PROTHAIS – Animateur

Monsieur, je vais vous inviter à conclure. Vous m'excuserez, mais c'est assez technique. En plus, ce n'est pas évident pour les Internauts ni pour nous deux de bien suivre les chiffres.

M. Jean-Pierre DESAILLY – Intervenant dans la salle

Pourtant, la question me semble importante. Je n'ai pas connaissance d'une étude qui réintégrerait le coût de l'emprunt réel pour les scénarios avec le nucléaire. Lorsque j'ai rencontré Thomas BACHY de RTE aux dernières assises européennes de la transition énergétique ici même, il m'avait promis une réponse de Thomas VEYRENC que je n'ai toujours pas reçue.

En conclusion, l'étude en coût global de RTE donne faussement l'impression que le nucléaire est la meilleure solution. J'espère avoir une réponse réintégrant les coûts réels de l'emprunt impartis.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Je tiens à préciser que je vous ai laissé finir, parce que je voulais que vous puissiez aller jusqu'au bout, mais sur ce type de question, n'hésitez pas, il vous reste quelques jours si vous voulez la soumettre en ligne, comme ça, les chiffres sont plus faciles à suivre et peut-être que vous aurez une réponse plus circonstanciée. Je passerai bien sûr votre question tout à l'heure. Je vais en prendre deux autres avant de redonner la parole aux intervenants. Il y a Monsieur ici présent qui avait levé la main également. Je vous invite à vous lever parce que, pour les internautes, c'est plus confortable. J'ai oublié de vous donner la consigne tout à l'heure pour la personne qui vient de s'exprimer.

M. MARQUIS – Intervenant dans la salle

Monsieur MARQUIS. Je suis retraité. J'aurais voulu poser une question à Monsieur de la région qui a parlé de décarbonation. J'aurais voulu savoir si vous savez combien il y a de CO2 dans l'atmosphère maintenant.

M. David PROTHAIS – Animateur

Je vais passer votre question. C'est votre question. Je l'ai pris en note. La quantité de CO2 qu'il y a dans l'atmosphère. Pas de problème, je la passerai. Est-ce qu'il y a une autre question ? Je prends une série de trois questions. Ne vous inquiétez pas, Monsieur, je n'oublierai pas de relayer votre question. Est-ce qu'il y a d'autres observations ? Je propose que l'on vous passe la parole, Monsieur BARRE, pour la première question sur le coût du capital, le coût du financement plus global comparé aux ENR.

M. Joël BARRE – Délégué interministériel au Nouveau Nucléaire

Aux questions qui ont été posées – parce que je ne suis pas sûr qu'il n'y en ait qu'une d'ailleurs dans ce qui a été dit – je répondrai la chose suivante : premièrement, oui, nous allons prendre le coût du capital dans l'évaluation des coûts dont j'ai parlé tout à l'heure, sur laquelle nous sommes en train de travailler. D'ailleurs, puisque vous avez lu, cher Monsieur, le rapport de la Cour des comptes, vous avez pu noter que, sur Flamanville, la Cour des comptes nous dit que, grosso modo, dans un coût tel que

celui de Flamanville, vous avez deux tiers du coût qui est le coût de construction et 20 % du coût qui est le coût du capital. Vous avez déjà un ordre de grandeur. Je ne suis pas en train de dire qu'on va faire pour l'EPR2, et pour Gravelines en particulier, les mêmes prix que pour Flamanville. Je vous donne simplement les pourcentages.

Deuxièmement, effectivement, nous allons y travailler de notre côté. Troisièmement, RTE va mettre à jour les scénarios que vous avez évoqués. C'est prévu au début de cette année. Je ne sais plus exactement à quelle date, mais vous allez voir arriver une nouvelle évaluation de la part de RTE de ces différents scénarios.

Troisièmement, sur le fond, moi, je crois que, quand même, la réalité de notre politique énergétique – elle a été donnée tout à l'heure par certains intervenants en début de séance – c'est bien qu'il faut trouver le bon équilibre du mix énergétique français entre le nucléaire d'un côté : décarboné, souverain, à empreinte territoriale maîtrisée, etc., et puis le renouvelable. C'est cet équilibre. Vous n'êtes pas d'accord avec moi ? Je vous dis ce que je pense : il faut trouver cet équilibre.

Je ne crois pas moi-même une seule seconde à un scénario tout renouvelable, si c'est ce que vous voulez me faire dire. Là, je vous le dis tout net.

Expliquez-moi comment on va faire 600 TWh à l'horizon 2050 rien qu'avec des éoliennes et des panneaux solaires. Moi, je considère qu'on ne sait pas le faire.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Monsieur BARRE. Monsieur MOTTE, une question très ouverte sur la quantité de CO2 et, je pense, une invitation à commenter la quantité de CO2 qui est émise.

M. Frédéric MOTTE – Conseiller régional délégué à la transformation économique

Deux réactions. La première – alors, je ne suis pas ingénieur – mais il y a ce qu'on appelle les PPM, parties par million, c'est combien il y en a là-haut. On estime, en 2024, qu'on doit être aux alentours de 420 ou 425. C'est un indicateur qui est partagé par toute la communauté scientifique.

Je voudrais rebondir sur en disant qu'il y a deux façons de voir la problématique du CO2, selon moi. Soit c'est du stock, soit c'est du flux. J'estime que les Allemands voient avec un côté flux en nous disant : « Le 31 décembre 2049, vous allez voir ce que vous allez voir, je vais couper le robinet, j'en émettrai plus. » Pendant ce temps-là, ils en crachent, et ils nous envoient toute leur poussière dès qu'on a du vent d'est. Et alors ça veut dire que ce n'est pas la peine de faire un effort, parce que, de toute façon, pendant ce temps-là, ils en crachent, mais en 2049, ils feront un effort.

Moi, je dis que c'est du stock. Ça veut dire que chaque gramme qu'on n'envoie pas, ça vaut la peine de ne pas l'envoyer. Ça veut dire que les efforts du petit colibri que je suis, que vous pouvez être, que les jeunes peuvent être, que tout le monde peut être, que nos entreprises peuvent être, ça permet d'en envoyer moins là-haut et je crois que ça, c'est bon pour la planète.

Les EPR vont permettre d'y contribuer. Ce que font nos industriels, que ce soit des Arcelor qui est quand même le gros émetteur quand il va électrifier ses process, ce que fait même la plus petite des PME, ce que vous faites demain en utilisant nos voitures électriques, ça va contribuer à diminuer le stock. Donc, c'est bon, il faut y aller résolument.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Je remercie tous les deux. Je propose qu'on passe à la séquence suivante. On est avec les décideurs publics. Je vais passer la parole à Pierre pour la séquence sur les participants aux modalités particulières.

M. Pierre ARENE – Animateur

Merci beaucoup, David. Effectivement, on va passer à cette seconde séquence qui nous tenait particulièrement à cœur du côté de l'équipe du débat et de l'équipe d'animation pour entendre toute une série de participants qui ont joué le jeu de participer à des aides et à des modalités pas de côté pour entendre d'autres types de publics. Sans attendre, je vais demander à nos deux étudiants du master stratégies d'innovation et dynamiques entrepreneuriales de nous rejoindre : Margot COTRELLE et Lucas PIAIRO. Vous pouvez venir juste ici.

Aussi à nos deux membres du groupe citoyen. Il y a eu un groupe citoyen composé de 29 membres, qui se sont réunis pendant trois jours pour produire une contribution collective qui va vous être présentée par Laura DORNY et Vincent DURAND, je pense qu'on peut les applaudir.

Et on souhaitait pouvoir vous présenter deux autres modalités importantes pour ce débat. Le premier : un débat autoporté par la maison d'arrêt de Dunkerque, avec un groupe de détenus qui a produit un travail, une contribution qu'on souhaitait vous présenter. Malheureusement, la personne qui devait nous

rejoindre en service civique n'a finalement pas pu à la dernière minute nous rejoindre. Je vais demander à Monsieur Luc MARTIN, président de l'équipe du débat, de nous rejoindre pour qu'il puisse vous en dire un mot. Pareil pour le documentaire. Je demande à Jacques ROUDIER, membre de l'équipe, de nous rejoindre, qui va nous dire un mot. On souhaitait mobiliser un lycéen pour nous rejoindre, mais il y a eu une grosse série de grippe, donc malheureusement il ne pouvait pas venir.

Sans plus attendre, je vais donner la parole à nos deux étudiants du master stratégies d'innovation et dynamiques entrepreneuriales de l'université de la Côte d'Opale pour nous présenter le cahier d'acteurs que vous avez produit. Vous avez produit une contribution collective avec l'ensemble de votre classe. Je vous laisse six minutes pour nous présenter notamment les trois axes – je n'en dis pas plus – de votre contribution. À vous.

Mme Margot COTRELLE – Étudiante en Master 2 SIDE de l'ULCO de Dunkerque

Merci. Bonjour à tous. Mon collègue Lucas et moi-même, Margot, sommes étudiants en deuxième année du master management de l'innovation, stratégies d'innovation et dynamiques entrepreneuriales de l'université du Littoral-Côte-d'Opale.

En fait, dans le cadre de notre cours économie de l'innovation des entreprises et des filières donné par Madame Blandine LAPERCHE, notre promotion a réalisé un cahier d'acteurs qui porte autour de trois axes : coûts et délais, formations et compétences, et économie circulaire. Ces trois axes permettent de réfléchir surtout au lien entre le projet EPR2 et l'ancrage territorial.

M. Lucas PIAIRO – Étudiant en Master 2 SIDE de l'ULCO de Dunkerque

Merci, Margot. Je vais commencer par la première thématique qui a été développée par mes collègues, c'est l'emploi et les compétences. Leur travail a porté sur le décalage possible entre les besoins de compétences du projet et celles existantes sur le territoire du Dunkerquois. Plusieurs enjeux ont été mis en évidence dans notre cahier d'acteurs. D'une part, c'est les compétences manquantes sur le projet qui nécessitent des profils hautement spécialisés dans le domaine du nucléaire, comme les soudeurs nucléaires, ou encore des formations spécialisées sur la sûreté. Il y a aussi un enjeu lié à la reconversion des salariés du chantier. Post-chantier, que va-t-on faire de ces milliers d'emplois ? Un autre enjeu concerne les problèmes liés à la concurrence entre les différents projets industriels actuels du Dunkerquois, en termes d'attractivité de compétences comme les gigafactory que l'on connaît. En parallèle de ça, il y a les infrastructures publiques qui sont notamment les écoles ou les structures de santé, qui risquent d'être en capacité maximale sans un investissement supplémentaire.

Ensuite, la deuxième partie de notre travail sur laquelle j'ai travaillé, c'est les délais et coûts. Notre travail s'est porté sur l'expérience de Flamanville, bien évidemment, avec des éléments mis en œuvre afin d'éviter de tels dépassements en termes de délais et de coûts. Il s'appuie sur les recommandations du rapport Folz. Les maîtres d'œuvre – comme cela a été dit juste avant – misent sur un effet de série qui serait permis par les projets actuels de Penly, Gravelines et Bugey. Cependant, nous avons mis aussi en évidence quelques défis qui subsistent.

Il y a des incertitudes économiques et politiques qui portent sur le financement du projet avec une réévaluation du coût du projet, initialement estimé à 57 milliards. Aujourd'hui est tombé un nouveau chiffre de la Cour des comptes à 79,9 milliards d'euros. Il y a une grosse incertitude sur cette faisabilité et le poids de ce montant à payer. Ces délais et incertitudes réduisent la visibilité dont les acteurs de la filière ont besoin pour s'engager dans un tel projet industriel de cette ampleur dans notre territoire.

Mme Margot COTRELLE – Étudiante en Master 2 SIDE de l'ULCO de Dunkerque

Merci. Troisièmement, le dernier axe de travail porte sur l'économie circulaire en tant que moyen d'ancrer le projet EPR2 sur le territoire. Donc, actuellement, la centrale de Gravelines valorise tous ses déchets conventionnels et la grande majorité de ces déchets nucléaires à vie longue. De plus, elle valorise ses eaux de refroidissement des réacteurs à destination de trois industries que sont les deux fermes aquacoles Aquanord et l'Écloserie marine, ainsi que le terminal méthanier.

Le projet EPR2 entend poursuivre cette dynamique d'économie circulaire à travers le recyclage et la gestion de l'eau. Néanmoins, concernant les eaux tièdes, le projet ne mentionne pas du tout leur devenir. Nous avons finalement souligné l'importance d'un comportement proactif afin de développer de nouvelles synergies industrielles sur le territoire, notamment pour répondre à toutes ces questions de gestion des déchets, des co-produits et la gestion de l'eau.

Pour conclure, notre travail insiste sur le lien entre ce projet industriel d'envergure et les ressources disponibles sur le territoire, en particulier l'université du Littoral-Côte-d'Opale à laquelle nous appartenons paraît être une ressource importante pour répondre aux besoins de compétences, mais l'université pourrait davantage contribuer aux projets, notamment dans le domaine de la recherche. Elle pourrait en effet contribuer aux projets, que ce soit dans les domaines scientifiques et techniques, mais

aussi dans d'autres domaines, notamment ceux des sciences humaines, sociales et économiques, pour réfléchir davantage et pour étudier les liens entre le projet EPR2 et les synergies industrielles. Merci.

M. Pierre ARENE – Animateur

Merci beaucoup. Merci d'avoir représenté ce cahier d'acteurs. Et d'ailleurs, j'en profite pour faire un petit point sémantique, puisque je sais que la question a été posée notamment par une membre du groupe citoyen qui est dans la salle. Quand on parle de cahier d'acteurs, il s'agit bien d'une contribution collective qui est produite collectivement par un groupe organisé et souvent à l'écrit. C'est une des modalités traditionnelles du débat. La contribution collective qu'a produite le groupe citoyen aurait pu s'appeler aussi cahier d'acteurs. C'est une contribution que vous avez portée collectivement et que vous allez, Laura et Vincent, nous présenter à l'instant, sans plus attendre. Je vous laisse la parole à la fois pour vous présenter, présenter le groupe et les différents axes de travail qui sont les vôtres.

Dernière chose, si vous voulez, parce que je sais que vous avez des transparents, vous pouvez les faire passer avec la petite télécommande qui est juste ici. Je vous laisse le faire.

Mme Laura DORNY – Groupe citoyen

Merci beaucoup. Je suis Laura DORNY. J'ai été recrutée par l'institut pour pouvoir débattre de manière libre et échanger... Excusez-moi, c'est la première fois que je fais ça. Je reprends. Je viens d'avoir mon master en droit public, parcours urbanisme et environnement, et je vous passe mon collègue pour se présenter.

M. Vincent DURAND – Groupe citoyen

Moi, c'est Vincent, je suis commercial, je viens de Calais, et j'ai 38 ans.

Mme Laura DORNY – Groupe citoyen

Je vais vous présenter le groupe. Il était constitué d'habitants non spécialistes du sujet recrutés par l'institut spécialisé. C'était un panel de 29 citoyens allant de 20 à 70 ans sur le territoire du Calaisis, du Dunkerquois et de l'Audomarois. Durant ces trois jours, on a pu rencontrer différents acteurs et spécialistes du sujet et on a pu débattre ensemble par petits groupes, parfois par plus grands groupes pour la construction des EPR de Gravelines.

On a dû répondre à la question – du moins on a essayé de répondre à la question – qui était posée. Donc, je vais vous la lire : « En tant qu'habitant et habitante du territoire, considèreriez-vous que ce projet peut être bénéfique et à quelles conditions ? S'il est réalisé, quels sont les impacts à anticiper sur votre cadre de vie et comment y répondre ? »

M. Vincent DURAND – Groupe citoyen

Pour répondre à cette question, nous avons analysé la place du nucléaire dans le mix énergétique et identifié des axes majeurs qui pourraient permettre au projet d'apporter des bénéfices tangibles au territoire tout en répondant aux préoccupations des citoyens. Le nucléaire constitue, selon nous, une solution de production d'énergie décarbonée émettant moins de pollution directe que d'autres industries du territoire. À Gravelines, l'ancienneté du site total et le fonctionnement des six réacteurs actuels sans incident majeur depuis maintenant constituent des points de référence solides. Ce projet, s'il voit le jour, contribuerait à la décarbonation des sites industriels du territoire et à l'indépendance énergétique de la France.

Toutefois, de l'avis de la plupart d'entre nous, pour que ces objectifs se réalisent pleinement, une complémentarité avec les énergies renouvelables reste essentielle, notamment en raison des délais de construction plus courts de ces dernières. Pour répondre aux attentes du territoire, quatre axes prioritaires ont été identifiés. Le premier, c'était de s'assurer donc que le projet bénéficie à l'emploi et à l'économie du territoire. Le second, c'est de s'assurer donc que le territoire a la capacité d'accueillir le projet et son chantier, garantir que la sûreté et la sécurité des installations soient assurées et respectées. Et le quatrième point, c'est de s'assurer que le projet ne dégradera pas la santé des habitants.

Pour l'axe 1, qui est de s'assurer que le projet bénéficie à l'emploi et à l'économie du territoire, voici les idées clés. La question des retombées économiques de l'actuelle centrale a divisé notre groupe. Certains considèrent qu'elles profitent au territoire au-delà de Gravelines, comme le Calaisis, l'Audomarois ou le Boulonnais. D'autres membres jugent au contraire que la centrale profite avant tout à Gravelines et à Dunkerque et que cela est normal.

Concernant les deux nouveaux réacteurs, nous souhaitons que les habitantes et habitants du territoire profitent en premier lieu des retombées économiques et énergétiques du projet. Nous avons identifié toute une série de pistes d'actions concrètes dans notre contribution citoyenne que je vous invite à lire, car nous ne pourrions pas présenter tout aujourd'hui.

En voici deux : mettre en place des partenariats avec des acteurs locaux de l'insertion professionnelle (Mission locale, France Travail, etc.) pour permettre aux habitants éloignés de l'emploi de profiter de ce projet. Nous demandons aussi aux porteurs de projets et aux entreprises adjudicataires de rang 1 de faire appel aux TPE-PME du territoire dans les appels d'offres, et les accompagner pour qu'elles puissent y répondre via les accréditations, certifications et le respect des normes.

Mme Laura DORNY – Groupe citoyen

L'axe 2 qui est de s'assurer que le territoire a la capacité d'accueillir le projet et son chantier, voici les idées clés sur ce point. En matière de logement, nous craignons que les 12 000 logements qui vont être construits pour accueillir tout ce qui est travailleurs soient tournés les dix prochaines années principalement vers du locatif, par exemple sous forme d'Airbnb.

En matière de transport, on a peur que ça remette en cause la gratuité des transports en commun de la CUD. En matière d'offre de santé, il est déjà assez compliqué d'avoir un rendez-vous médical dans le Dunkerquois en la matière, que ce soit au niveau des médecins et des spécialistes. On a peur que l'augmentation de la population ait un impact encore plus fort là-dessus. En matière de cadre de vie, nous espérons que Dunkerque ne soit pas transformée en cité dortoir. Et on espère que le cadre de vie ne sera pas détérioré par ces EPR. On estime qu'il faudra s'assurer que les bénéficiaires principaux seront les habitants du territoire, par exemple au niveau du coût de l'électricité.

M. Vincent DURAND – Groupe citoyen

L'axe trois, c'est garantir la sûreté et la sécurité des installations. Nous rappelons ici que la sûreté et la sécurité des installations sont une condition majeure pour garantir un lien de confiance entre les porteurs de projets et les habitants du territoire. Nous identifions quelques points sur lesquels EDF doit particulièrement faire la preuve de la robustesse de ses installations en termes de sûreté et de sécurité. Premier point, c'est de s'assurer que les travailleurs bénéficient de la même formation aux normes nucléaires, et notamment les entreprises locales ; s'assurer que l'acheminement par train des déchets soit sécurisé et, surtout, tracé par les autorités compétentes ; et enfin, prévoir un élargissement de la zone de sécurité avec un ou des postes de contrôle, par exemple dès l'arrivée au parking des ouvriers. Ces élargissements doivent s'appliquer aussi bien à l'espace aérien et maritime.

Sur les impacts du réchauffement climatique, et notamment les risques d'inondation, nous nous interrogeons sur la hauteur de la plateforme retenue (11 mètres) et sur sa pertinence en cas de situation de submersion. La question en fait c'est : est-ce suffisant ?

Mme Laura DORNY – Groupe citoyen

Et le dernier point, très rapidement, c'est sur la santé. On sait qu'il n'y a pas vraiment d'impact négatif sur la santé actuellement des habitants, mais en aucun cas on ne voudrait que les habitants prennent des risques au niveau, par exemple, de la radioactivité. On voudrait plusieurs choses : un maintien et un approfondissement de la surveillance permanente des taux de radioactivité des rejets du site de Gravelines par l'Autorité de sûreté nucléaire pour prévenir les risques sur la santé à long terme et aussi des recherches. Je vous invite aussi à lire notre conclusion. Pourquoi pas aussi un contrôle permanent des rejets de l'eau de la centrale ?

M. Pierre ARENE – Animateur

Merci beaucoup pour cette présentation. Vous l'avez compris, ils ont identifié quatre axes et toute une série de conditions et de critères pour garantir notamment le lien de confiance – cela a été rappelé à un moment – entre les porteurs de projets et les habitants.

J'ai cru voir dans la salle certains membres du groupe citoyen. Est-ce que vous pouvez lever la main, puisque vous êtes venus soutenir vos camarades ? Il y a trois personnes qui sont venues. Merci d'être venus pour soutenir vos collègues.

On va passer tout de suite à la présentation du travail produit par un groupe de détenus à la maison d'arrêt de Dunkerque ; je vais vous laisser Luc MARTIN présenter cette modalité.

M. Luc MARTIN – CPDP

Une des priorités de la Commission nationale du débat public, c'est l'inclusion de tous les publics. Certains participent à nos réunions publiques, mais il y a d'autres personnes, il faut qu'on aille vraiment au-devant pour les faire participer. C'est comme ça que nous sommes allés sur les marchés. Puis, nous avons proposé au directeur de la maison d'arrêt de Dunkerque d'aller à la rencontre des détenus. Avec Madame HAUSTEIN, secrétaire général, et avec Monsieur MÉNAGER d'EDF, nous sommes allés rencontrer un groupe de détenus volontaires – ils étaient une dizaine – et nous leur avons présenté tout un après-midi le projet, ses impacts, ses conséquences, et les conversations étaient riches et variées. C'était le 11 octobre dernier. On aurait aimé qu'ils viennent ce soir vous présenter un peu le résumé de

leur travail, mais ils n'ont pas obtenu l'autorisation de sortie, vous vous en doutez ni le jeune homme qui est en service civique qui les accompagne, qui n'a pas été autorisé à venir. Ils étaient très passionnés par le sujet. C'est vrai que les questions étaient riches et nombreuses. Comme ils sont plutôt en courtes peines, je pense qu'ils seront sortis de prison quand le chantier démarrera, normalement, s'il se fait.

Les sujets évoqués étaient : la production nucléaire, et comment elle s'inscrit parmi les autres modes de production. Un certain nombre d'inquiétudes ont été mises en avant sur les aspects environnementaux, bien sûr, toutes les facettes environnementales, et puis aussi la proximité de ce projet EPR avec les six réacteurs existants. Quels étaient les risques de cette proximité ? Puis, un point qui est revenu avec eux, mais qui est revenu aussi à d'autres de temps, c'est la marque laissée dans le territoire par ce vieux chantier du méthane, qui date maintenant d'il y a une dizaine d'années et qui a été finalement beaucoup réalisé par de la main-d'œuvre étrangère, et ça a marqué le territoire. On nous en a plusieurs fois reparlé. Ça faisait partie aussi de leurs points d'interpellation.

Leur débat autoporté fait l'objet d'un résumé qu'ils ont rédigé sous forme manuscrite, parce qu'ils n'ont pas de matériel adapté, et il est en ligne. Vous pouvez le consulter en détail. Je vous y invite.

M. Pierre ARENE – Animateur

Merci beaucoup pour cette présentation. Effectivement, on ressent l'importance de cette modalité, notamment pour entendre des publics éloignés du débat. Vous y avez tenu. Merci pour cette présentation. Je vais donner la parole à Jacques ROUDIER maintenant pour qu'il puisse vous parler du documentaire produit par des lycéens du lycée Noordover. Pardon si mon accent nordique n'est pas parfait en le prononçant. Je vais laisser Jacques vous parler du contexte. Après, on pourra vous passer la bande-annonce pour que vous puissiez voir à quoi ressemble ce documentaire produit par ces lycéens.

M. Jacques ROUDIER – CPDP

Merci, Pierre. On a eu envie de mettre en œuvre une modalité un peu originale du débat, qui était de détenir un ciné-club sur ce projet. Pour faire ça, il faut deux choses : il faut une salle de cinéma et il faut un film. Alors, on avait la salle de cinéma, mais par contre, on n'avait pas le film. Il nous a été proposé de faire réaliser un documentaire avec les élèves du lycée de Noordover, parce qu'il y a là une section cinéma et audiovisuel. Ce sont une quinzaine de jeunes qui, avec l'encadrement de leurs professeurs, se sont lancés avec beaucoup d'enthousiasme, beaucoup de détermination et, à la fin, beaucoup de travail, à la production d'un documentaire qui fait un peu plus d'une heure et qui a réussi ce tour de force. Pour des jeunes qui n'étaient pas des spécialistes du nucléaire, loin de là, au travers de beaucoup d'interviews et de rencontres, d'aborder tous les aspects, ou presque tous les aspects de ce projet et de faire à cette occasion la découverte en tout cas l'expérience de la complexité. Le résultat a été au-delà de nos espérances. C'est un produit tout à fait remarquable et nous avons pu tenir sur ces bases-là la séance de ciné-club dont nous rêvions. On va vous passer la bande-annonce de ce documentaire, et je vous invite vivement à aller le voir. Il est disponible sur le site et il en a tout à fait le mérite. En tout cas, il nous paraissait que ces jeunes lycéens avaient tout à fait leur place aujourd'hui dans cette séance de parole d'acteurs. Il est dommage que les virus ambiants dans la région dunkerquoise ne leur est pas permis d'être parmi nous aujourd'hui.

Diffusion d'un film.

M. Pierre ARENE – Animateur

Voilà pour cette bande-annonce qui donne envie, à titre personnel aussi, de regarder le documentaire, parce que je dois vous faire une confession, je ne l'ai pas encore vu, mais ça m'a donné envie de le regarder. Il est disponible sur le débat public. Avant de vous donner la parole, une petite précision sur le travail produit par la maison d'arrêt de Dunkerque. Elle est disponible dans les actualités et pas dans les cahiers d'acteurs sur le site du débat contrairement notamment au travail de nos deux étudiants. Il me semble d'ailleurs qu'il en va de même pour le travail de la contribution du groupe citoyen, qui est disponible aussi dans les actualités. Voilà pour cette petite précision.

Maintenant, on va pouvoir passer au temps d'échange avec le public, une dizaine de minutes, comme pour la première séquence. J'aimerais introduire cette séquence de discussion avec vous pour vous poser des questions. Dans ce qui vous a été présenté, qu'est-ce que vous retenir ? Est-ce qu'il y a une idée clé, quelque chose qui vous a interpellé ? Aussi, est-ce que vous avez des éléments à éclaircir, l'idée étant bien sûr de pouvoir prendre ce temps pour échanger avec eux ? Donc, c'est pareil que pour la première séquence. L'idée n'est pas que vous puissiez partager vos messages pour à la fois les porteurs de projets et pour l'équipe du débat. On le fera à la fin, vous aurez un temps d'expression individuel pour le faire. Là, c'est plutôt pour discuter avec nos chers participants aux modalités particulières.

Est-ce qu'il y a une main levée ? Monsieur au fond, je vais vous demander, comme d'habitude, de vous lever et de vous présenter. Ensuite, Madame, juste ici.

M. Xavier VILAIN – Intervenant dans la salle

Xavier VILAIN, citoyen de Dunkerque. Je m'exprime ici à titre personnel. C'était juste une petite observation sur le documentaire génération EPR2 que j'ai vu à Gravelines. J'avais vu le teaser avant et je l'ai re-regardé sur le site. C'est un documentaire qui me paraissait équilibré, qui donnait la parole à des jeunes. Vous avez répété plusieurs fois ce soir ou à Gravelines, qu'il était produit par la section cinéma du Noordover. Donc, je félicite vraiment l'équipe, les professeurs et les lycéens pour ce travail.

Néanmoins, j'estime quand même qu'il est important de dire – parce que vous l'avez dit – il a été fait dans un délai court et malgré tout avec une bonne qualité. Pourquoi ? Parce qu'il a été produit, comme vous dites, non pas par les lycéens, mais par le groupe Rouge vif conseil & communication qui a pour clients des collectivités publiques, la CNDP, mais aussi beaucoup d'entreprises importantes multinationales, et notamment EDF et RTE qui sont, comme par hasard, les maîtres d'ouvrage de ce projet. Donc voilà, c'est juste une observation. Ce groupe Rouge vif travaille notamment à l'acceptabilité de certaines technologies parfois complexes, dont je pense que le nucléaire fait partie. Merci.

M. Pierre ARENE – Animateur

Juste pour bien comprendre cette interpellation. Vous sous-entendez un potentiel conflit d'intérêts ?

M. Xavier VILAIN – Intervenant dans la salle

Je n'ai pas prononcé ce mot-là, mais je voulais préciser qui avait produit le documentaire.

M. Pierre ARENE – Animateur

D'accord, merci. Oui, juste ici.

Mme Pauline BOYER – Intervenant dans la salle

Bonjour. Pauline BOYER. Je travaille pour Greenpeace. Je voudrais rebondir sur la question que vous aviez : est-ce que 11 mètres de haut pour la plateforme, c'est assez ? Il y a aussi une question qui s'y ajoute : est-ce que c'est une bonne idée en temps d'aggravation du dérèglement climatique avec tout ce qu'on peut voir en ce moment de construire des installations qui sont si vulnérables au dérèglement climatique ?

Suite au rapport de Greenpeace, et au webinar qui a eu lieu le 10 décembre, moi j'ai des questions très claires pour EDF, parce que les réponses qu'on nous a apportées, qui étaient beaucoup plus détaillées que dans le DMO – donc, merci beaucoup pour ça – confirment notre message. EDF sous-estime les risques climatiques aujourd'hui dans son dossier.

Alors, est-ce qu'EDF a pris en compte que, selon le sixième rapport du GIEC, le dérèglement climatique est un facteur d'accélération et que les événements climatiques extrêmes peuvent être multipliés par 1000 en France d'ici à la fin du siècle, ce qui veut dire qu'une surcote qui arrive une fois tous les 10 000 ans aujourd'hui pourrait se produire tous les 10 ans à la fin du siècle ?

Deuxième question : allez-vous mettre à jour vos hypothèses de projection d'augmentation du niveau de la mer compte tenu des dernières avancées scientifiques des experts de la cryosphère qui ont publié un rapport qui explique que le GIEC sous-estime le phénomène de fonte de l'Arctique ? On peut donc en déduire que vos références, qui sont le GIEC, sont obsolètes pour les modèles de projection climatique.

Ensuite, allez-vous faire des projections d'augmentation du niveau de la mer jusqu'à la fin de la durée de vie des réacteurs nucléaires, jusqu'à entre 2120 et 2150, parce qu'aujourd'hui, vous ne le faites que jusqu'à 2100 ? Allez-vous faire une évaluation d'un scénario de rupture du dispositif qui protège la centrale actuelle de Gravelines ? Parce que tout ouvrage peut être faillible. Aucun ouvrage n'est infallible. Aujourd'hui, vous ne prenez pas en compte cette possibilité.

Ensuite, est-ce que vous êtes conscient que les marges d'adaptation de notre société seront réduites à la fin du siècle ? Quels sont les événements extrêmes qui ont été identifiés par EDF, qui peuvent arriver une fois tous les 10 000 ans ? Qu'est-ce que fait EDF si ça arrive demain ?

Ensuite, je voulais juste rebondir et je finirai avec ça. Monsieur MÉNAGER, vous avez dit lors de cette réunion, que l'enjeu c'est jusqu'à quand on sera en état de produire de l'électricité. J'allais dire que ça nous regarde. Cela ne regarde pas qu'EDF, parce que ça concerne les citoyens français, les consommateurs, mais également les finances publiques, parce qu'EDF est une entreprise nationale et que l'on va contribuer à financer ce projet.

M. Pierre ARENE – Animateur

Merci beaucoup, Madame BOYER. Vous n'avez pas complètement joué le jeu de la consigne, mais ce n'est pas grave, parce que l'idée était quand même d'interpeller en priorité nos intervenants ici. Pour information, les deux porteurs de projet, RTE et EDF, ont un temps imparti à la fin de cette réunion publique pour, justement, réagir et répondre. Ils auront l'occasion de vous répondre à ce moment-là. Aussi, pour rappel, il y a la plateforme. Vous pouvez aussi continuer à y contribuer, et à rajouter ces éléments de précision que vous venez de nous donner.

Est-ce qu'il y a une autre réaction pour nos intervenants cette fois-ci ? Oui. Vous pouvez vous lever et vous présenter.

Mme Anne-Marie FLANDRIN – Intervenante dans la salle

Anne-Marie FLANDRIN. Je suis dans l'association Acteurs pour une économie solidaire. J'ai deux questions. La première : les étudiants ont parlé d'économie circulaire pour les déchets nucléaires. J'ai du mal à comprendre le principe, mais est-ce que vous pourriez être plus explicite ? Vous avez parlé de valoriser les déchets nucléaires. En quoi l'uranium qui a servi dans les centrales peut être valorisé aujourd'hui ? Comment ça se passe ? Je ne comprends pas. Pour moi, les déchets nucléaires sont là pour une éternité – comme on dit autour de moi – des millénaires. Je ne comprends pas.

Deuxième point que je n'entends pas non plus dans la discussion, à part du groupe citoyen où il y a eu des gens de l'Audomarois – je suis sur Saint-Omer – et la question, c'est toutes ces entreprises qui sont sur Dunkerque, ça crée de la croissance, c'est formidable et tout, mais les territoires autour, c'est eux qui vont avoir les pollutions, qui vont avoir les inondations, parce qu'il faut protéger toute l'industrie dunkerquoise. Donc, on en rajoute une couche avec les deux EPR. Je ne comprends pas la logique non plus.

M. Pierre ARENE – Animateur

Cette seconde question s'adresse plutôt au groupe citoyen, aux étudiants, ou aux deux contributions ? Parce que les deux contributions l'ont évoqué.

Mme Anne-Marie FLANDRIN – Intervenante dans la salle

Je crois qu'elle s'adresse plus aux gens qui tiennent en main les projets.

M. Pierre ARENE – Animateur

Oui, bien sûr. Merci. Très bien. Jacques, est-ce que vous voulez juste répondre sur la première question sur l'implication de Rouge vif ?

M. Jacques ROUDIER – CPDP

Rouge vif est un des prestataires de services de la CNDP. Le débat public passe donc par ces prestataires et, effectivement, c'est eux qui sont les producteurs de ce documentaire. Ils ont mis leurs moyens techniques à la disposition des étudiants. Mais ce sont les étudiants et l'encadrement de leurs professeurs qui ont produit ce documentaire, et ils l'ont fait en toute indépendance avec les maîtres d'ouvrage du projet. Les risques que vous avez évoqués n'ont pas lieu d'être retenus.

M. Pierre ARENE – Animateur

Merci beaucoup. Et j'entends bien que c'était une précision que vous vouliez adresser. Précision faite et réponse donnée.

Peut-être sur la question sur l'économie circulaire et les déchets, si vous voulez réagir.

Mme Margot COTRELLE – Étudiante en Master 2 SIDE de l'ULCO de Dunkerque

Merci, Madame, pour votre question. Alors je ne suis pas ingénieur, donc je ne suis pas spécialiste du recyclage des déchets nucléaires. De ce que je sais, il y a deux types de déchets nucléaires : les déchets à vie courte et les déchets à vie longue. Les déchets à vie courte nucléaires ne sont pas du tout revalorisés. Par contre, concernant les déchets nucléaires à vie longue, plus de 95 % actuels sont recyclés. Et les 4 % restants, en effet, sont enfouis. Alors, notre questionnaire porte sur – je vois des non – le pourcentage actuel qui est recyclé. Est-ce que son recyclage est optimisé ? Quels sont les procédés de recyclage actuels ? Est-ce que ces procédés ne pourraient pas être améliorés ? Notre questionnaire porte aussi sur les déchets actuels qui ne sont pas valorisés, notamment pour réfléchir à concevoir et mettre en œuvre des innovations de procédé qui permettraient de les valoriser.

M. Pierre ARENE – Animateur

J'ai vu que ça a réagi, effectivement. Comme ça, on peut prendre une dernière réaction, et puis après, on passera à la séquence suivante. Allez-y.

M. Nicolas FOURNIER – Intervenant dans la salle

Nicolas FOURNIER, président de la fédération ADELFA, et surtout membre de la CLI (commission locale d'information) de la centrale nucléaire depuis maintenant 25 ans. Je pense quand même connaître un petit peu la gestion des déchets nucléaires en France, et je peux vous dire que non, les déchets de forte activité à vie longue ne sont pas forcément recyclés à 95 %. D'ailleurs, le combustible nucléaire ne peut être recyclé qu'une seule fois. Il est recyclé à La Hague, mais ensuite on a des déchets qui ne peuvent pas être recyclés, et c'est pour ça que l'on conçoit le laboratoire de Bure, pour y enfouir ces déchets pendant des millions d'années, puisque certains déchets, comme le plutonium, sont radioactifs pendant des millénaires, et ça peut aller jusqu'à des millions d'années.

Je pense qu'il n'y a pas vraiment de solution actuellement pour les déchets à vie longue. On est bien embêté aujourd'hui. On ne sait que faire avec, et on cherche à les enfouir dans les couches profondes géologiques pour les oublier, parce qu'il n'y a pas de solution. Le recyclage du combustible nucléaire est pour moi un trompe-l'œil, parce que le combustible, encore une fois, on ne le recycle une seule fois et pas deux.

M. Luc MARTIN – CPDP

Merci. Je rappelle simplement que l'atelier de ce soir, c'est les élèves qui viennent présenter leur travail. Comme l'a dit madame, elle n'est pas spécialiste, elle n'est pas experte. C'est leur réflexion qu'ils ont partagée ici, mais on ne refait pas le débat ce soir. Je vous invite, Monsieur FOURNIER – vous le savez bien, le site internet reste encore ouvert quelques jours – à poser vos questions sur le site internet, pour qu'il leur soit porté des réponses précises et notamment portées par le maître d'ouvrage, qui pourra répondre précisément sur des sujets aussi techniques. Merci de votre compréhension.

M. Pierre ARENE – Animateur

Merci beaucoup, mais je pense que, quand même, pour les étudiants, c'est aussi intéressant que vous puissiez avoir le regard des parties prenantes sur ce sujet. J'ai bien vu, derrière, il y avait aussi quelqu'un qui, il me semble, avait levé la main avant vous. Juste avant, sur la seconde question sur les commerces et les entreprises, je sais que, du côté du groupe citoyen, vous y avez réfléchi. Est-ce que vous voulez dire un mot là-dessus en réaction ? Cela ne s'adressait pas forcément, j'ai bien compris, à un des intervenants. C'était plutôt une réflexion générale, mais je sais que vous y avez réfléchi un peu. Si vous voulez dire un mot sur votre réflexion, et notamment sur ce ratio bénéfice/risque. Allez-y.

Mme Laura DORNY – Groupe citoyen

J'ai compris la question sur les habitants d'un point de vue des habitants et non des entreprises et des commerces. C'était plutôt ça, Madame ? Oui. Lors du bon fonctionnement des centrales, il n'y a pas d'impact sur la santé des habitants, mais peut-être plus sur la santé mentale. Du coup, nous avons réfléchi à un moyen, en fait, d'indemniser ce préjudice moral, en appliquant par exemple une indemnisation, donc un tarif dégressif et préférentiel pour compenser du mieux possible ce préjudice moral, par exemple aussi par le biais de chèques énergie ou par le fait de baisser la taxe foncière pour les habitants qui habitent et non pas ceux qui louent, par exemple, qui seraient à proximité de la centrale. Je ne sais pas si ça répond à votre question.

M. Pierre ARENE – Animateur

Oui, j'ai bien compris. En fait, il me semble que la réflexion générale que vous avez partagée était plus sur le ratio risque/bénéfice d'une centrale pour le territoire de manière générale, et notamment les commerçants, les entreprises, face au risque que ça peut porter d'avoir une installation à côté. J'avais l'impression que c'était un peu quand même... Vous pouvez à la limite préciser votre pensée. Sauf que pour les membres du groupe citoyen, ce qui était important pour eux, et notamment quand tu parles de santé morale et psychologique, c'était plus l'effet de peur. Il me semblait que c'était un peu sous cet angle-là. Je me permets de le dire puisque j'ai co-animé avec ma collègue Théa ce groupe citoyen.

Ensuite, sur la question du chèque énergie, c'était de savoir comment le territoire peut bénéficier, notamment économiquement et en matière d'énergie, de cette centrale. Et là, il y a eu des discussions, et vous n'étiez pas tous d'accord d'ailleurs sur la mise en œuvre concrète de ce chèque énergie. C'était ce point-là. Je vous invite encore une fois, l'idée c'est de pouvoir vous donner envie de lire la contribution collective. Je ne sais pas si, Madame, vous voulez préciser votre pensée avant qu'on passe... Non, c'est bon.

On va vous donner le micro, et puis après, j'ai bien noté qu'il y a deux intervenants, et après on clôturera là.

Mme Anne-Marie FLANDRIN – Intervenante dans la salle

Ce n'était pas du tout ça la question. C'était par rapport au territoire en amont de Dunkerque, je pense au niveau des inondations, le fait de rajouter des installations industrielles renforce encore la nécessité d'inonder en amont pour protéger Dunkerque. C'est une réflexion un peu plus globale. Je m'excuse, ce n'est peut-être pas là que je dois poser la question, mais voilà.

M. Pierre ARENE – Animateur

Merci beaucoup pour cette précision. Effectivement, ce que je vous invite à faire aussi, c'est de la poser sur la plateforme. Pour rappel, les porteurs de projet pourront aussi réagir à ce qu'ils ont entendu pendant cette séance, donc peut-être qu'ils auront des éléments à vous apporter sur ce point.

On avait Monsieur, mais avant on avait une personne, il me semble, au fond, juste ici. Allez-y.

M. Franck GONS – Intervenant dans la salle

Bonjour à toutes et à tous. Franck GONS, secrétaire générale des ouvriers dockers et aussi élu sur le territoire. Alors déjà, je voudrais féliciter l'équipe d'étudiants et rebondir sur deux points. Vous avez exactement mis le doigt sur des sujets que la population se pose.

Je vais faire un peu une question, mais aussi des remarques, et puis répondre aussi à des interrogations que vous avez eues. Première chose, c'est déjà l'emploi et l'économie, est-ce qu'elle va vraiment profiter au territoire ? C'est très important. La question, c'est : est-ce que vous avez réfléchi à l'après ? C'est-à-dire que c'est très intéressant de regarder cela, parce qu'on a été marqué par le terminal méthanier. Ça a été des remarques, vous l'avez dit tout à l'heure, et ça a été des remarques des Dunkerquois. C'était dire : est-ce que ça nous a profité ? On a eu, malheureusement, des bilans et puis des analyses faites après ce chantier où on avait un goût amer, parce qu'on n'avait vraiment pas profité. On a vu effectivement des salariés qui n'ont pas forcément profité. Donc le truc, c'est ce que vous avez pensé au suivi et à la vérification de tout cela, parce que, bien évidemment, en tant qu'élu, aux côtés de Patrice VERGRIETE, mais aussi aux côtés de la région, puisque je suis aussi élu aux côtés de Xavier BERTRAND, le vrai leitmotiv, c'est qu'il faut que ça profite aux Dunkerquois. Tous ces projets sont faits pour les Dunkerquois, et ça doit profiter aux Dunkerquois.

Après, quand on rentre dans le vif du sujet, bien évidemment, on est dans des appels d'offres, on est dans des choses assez complexes, puisqu'on ne peut pas avec toutes les règles et les lois de l'économie du marché, pas attribuer comme ça si facilement aux entreprises locales ou se retrouver directement qu'avec des salariés. Donc, il faut assurer le vrai suivi. Est-ce que vous avez eu ça dans votre réflexion ? Est-ce que vous avez pensé à la suite ?

Puis, après, tout simplement, répondre à quelques questions. Vous avez dit : est-ce que la gratuité va continuer ? Encore une fois, bien évidemment que tous ces projets doivent profiter aux Dunkerquois. L'idée sera que la mobilité doit continuer.

On parle des EPR, mais il y a plein d'autres activités et bien évidemment qu'il faut se battre, et on va se battre, pour que cette mobilité continue à être gratuite et profite aux Dunkerquois, mais pas que, aux travailleurs du littoral, et à une grande partie de la région des Hauts-de-France aussi.

M. Pierre ARENE – Animateur

Merci beaucoup, à la fois pour cette question sur la suite. Ils pourront vous répondre dans un instant. Et puis aussi sur ces éléments de réponse sur la gratuité. Monsieur, et après on terminera là avec la réponse de nos intervenants. On va vous donner le micro, ça arrive.

M. Roger SPAUTZ – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Roger SPAUTZ de Greenpeace. J'aimerais juste faire une brève remarque concernant la question a été posée concernant les déchets radioactifs et l'utilisation de l'uranium. Je crois que ça a été une des questions qui a été posée ou aussi traitée par le groupe de clarification des controverses. Donc, il y a des réponses qui devraient normalement être sur le site du débat public, bien qu'il y ait toujours des différences sur l'utilisation de l'uranium ou le stockage de l'uranium appauvri, est-ce qu'il peut être réutilisé ou non. Il y a des questions qui sont ouvertes, mais il y a des informations qui devraient être sur le site. En principe, je suis aussi d'accord avec Monsieur Nicolas FOURNIER.

M. Pierre ARENE – Animateur

Merci pour ce rappel. Donc, effectivement, vous pourrez consulter ces résultats. Sur l'après ?

M. Lucas PIAIRO – Étudiant en Master 2 SIDE de l'ULCO de Dunkerque

Merci, Monsieur, pour toutes ces précisions. Quant à la question du suivi et vérification de l'après EPR2 Gravelines, on n'a pas de réflexion globale positionnée sur l'après de ces milliers d'emplois. Nous, notre

réflexion était sur les questions à se poser qu'on a posées ici et dont il reste encore quelques questions à être éclaircies, comme on l'a vu tout au long du débat. Malheureusement, non, notre travail n'est pas penché sur cette question de l'après.

M. Pierre ARENE – Animateur

Merci beaucoup. Il me reste plus qu'à vous remercier toutes et tous de vous être prêtés à l'exercice. Je pense qu'on peut les applaudir. Merci encore. Je vais redonner la parole à David pour la troisième séquence.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Pierre. Merci à vous. On va passer à la troisième séquence, qui est dédiée aux acteurs et actrices de la société civile organisée. Vous connaissez le principe. L'idée, c'est d'entendre des acteurs qui ont été peu ou pas entendu à ce stade dans le cadre du débat.

Et donc, je vais inviter Marc MALHOMME à bien vouloir me rejoindre, de la CFE-CGC, si j'utilise l'acronyme de votre syndicat, si vous le permettez, ainsi qu'Emmanuel COHARDY, membre du CESER (Conseil économique, social et environnemental régional), ainsi que Anita VILLERS, qui est vice-présidente de l'association EDA pour un temps dédié à certains syndicats, institutions régionales et associatives. Je vais commencer par vous, Monsieur MALHOMME, si vous le voulez bien.

On se replonge un petit peu dans le débat public. Vous avez produit tous les trois des cahiers d'acteurs. Vous avez posé un avis sur ce projet. L'idée, c'est de vous centrer, à l'occasion de cette dernière rencontre, sur les messages clés que vous souhaitez faire passer à la commission particulière du débat public qui organise ce débat. Monsieur MALHOMME, c'est à vous.

M. Marc MALHOMME – Représentant de la CFE-CGC de Dunkerque

Bonjour à tous et toutes. Je suis délégué syndical, je suis élu dans une grande entreprise du Dunkerquois qui est grosse consommatrice d'électron et de charbon. Je suis membre d'une union locale CFE-CGC également en lien avec l'union départementale et l'union régionale. Au travers de mon exposé, je vais me faire l'interprète de la CFE-CGC sur le projet et sur le cahier d'acteurs que nous avons constitué.

Pour préciser, la CFE-CGC est une organisation syndicale représentative des agents de maîtrise, des techniciens, des ingénieurs et cadres dans les entreprises, dans le secteur public également. De manière globale, la CFE-CGC soutient les différents projets de nouveaux EPR français, plus particulièrement celui de Gravelines. Égoïstement – puisque je suis le représentant l'union locale – on serait fiers d'avoir de nouveaux EPR sur Gravelines. C'est une opportunité majeure pour l'emploi local et puis pour la pérennisation industrielle, pour toutes les autres sociétés qui gravitent et qui ont besoin d'électrons.

Nous avons articulé un cahier d'acteurs sur 10 thèmes, donc le résultat d'un travail commun. Les enjeux climatiques et décarbonation, il n'y a pas photo. Compétitivité industrielle, coût de l'énergie, souveraineté énergétique, ça nous paraît essentiel pour la sécurité économique et industrielle de notre région et plus largement de la France. L'impact économique local et régional, on y croit fortement. Le projet va profiter à l'ensemble de l'écosystème de la région, localement, certes, mais de la région et plus encore. Il doit permettre de créer de nouvelles filières de formation ou d'en renforcer certaines, de faciliter les reconversions professionnelles. Il va permettre de créer des emplois et d'attirer des compétences sur la région. C'est important. Tout au long du chantier, mais également après, il y aura des opportunités à prendre. Il doit permettre aux PME et aux ETI d'accéder à des lotissements de marché.

Un sujet cher aux partenaires sociaux, c'est l'acceptabilité sociale et la concertation avec les parties prenantes. Il est clair qu'EDF devra délivrer, tout au long du projet, des informations claires et transparentes à l'ensemble des partenaires. Sur le sujet, la CLI, la commission locale d'information, de Gravelines a également un rôle majeur à jouer ne serait-ce que pour informer au bon niveau les citoyens.

La sûreté nucléaire. Bon, c'est une des missions de l'ASN. On fait particulièrement confiance à l'ASN pour jouer son rôle. On rappelle l'importance d'un personnel qualifié en nombre suffisant pour garantir la maîtrise des risques et pour garantir la gestion optimale d'éventuels incidents. Quelque part, il y a des hommes derrière les installations.

Complémentarité avec les énergies renouvelables, il n'y a pas d'opposition. Ce sont des électrons. Dans les tuyaux, on passe des électrons. Au niveau de la sécurité de chantier, également sujet très important pour les partenaires sociaux, cela a été dit, on a besoin d'une sécurité à une seule vitesse, pas deux vitesses. On sait qu'il y aura des sous-traitants de rang 1, de rang 1. C'est le même niveau de formation,

c'est les mêmes compétences, les mêmes exigences, le même suivi pour l'ensemble. Ça passe par des formations continues pour tous les salariés.

M. David PROTHAIS – Animateur

Vous êtes arrivé à vos quatre minutes.

M. Marc MALHOMME – Représentant de la CFE-CGC de Dunkerque

J'irai à la conclusion. Des recommandations, des exigences s'imposent aux parties prenantes, notamment au maître d'ouvrage EDF pour que le projet soit non seulement un succès industriel, mais aussi un modèle en termes de sécurité, d'éthique et de responsabilité sociétale et de transparence. Merci.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci à vous pour la présentation de ce cahier d'acteurs. Ce message conclusif qui est un peu votre message clé, je pense, pour la commission. Je vais passer la parole à Emmanuel COHARDY pour le Conseil économique, social et environnemental régional, dont vous êtes membre, et vous avez rédigé le cahier d'acteurs de ce CESER. Vous allez aussi nous en dire un mot, en finissant par ce message clé que vous souhaitez transmettre à la commission pour la rédaction de son compte-rendu. Monsieur COHARDY, c'est à vous.

M. Emmanuel COHARDY – CESER

Merci. Pour commencer, définir ce qu'est le CESER, parce que ce n'est pas forcément identifié par le grand public. Le CESER, c'est ce qu'on appelle la seconde assemblée de la région. C'est constitué de 170 femmes et hommes représentant de la société civile nommés par l'État parmi les représentants des organisations syndicales, parmi le monde des entreprises, parmi les représentants des associations. Autant vous dire que rédiger un cahier d'acteurs dans cette assemblée, on se trouve avec quelques spécialistes et surtout beaucoup de non-spécialistes. Ça a rendu l'exercice assez passionnant.

Le CESER est à la fois un espace d'échange, mais c'est également un espace de débat. Je peux vous dire qu'il y a eu des débats sur le sujet. La résultante, c'est l'expression de la société civile. On s'était fixé un objectif, c'était surtout de vérifier que ce projet s'inscrive sur le territoire et qu'il bénéficie aux habitants du territoire, et un territoire qu'on a élargi puisque notre vocation, c'est représenter les Hauts-de-France. Donc, on a été un peu plus loin que le territoire du Dunkerquois.

Les problématiques qui sont ressorties, c'était trois points principaux. C'étaient les nouveaux emplois. Il va falloir accompagner les nouveaux emplois pendant la construction et pendant l'exploitation. La priorité, c'est de se dire qu'on a les moyens d'accompagner par la formation les publics déjà locaux pour que, justement, ces grands projets bénéficient à tout le monde, donc la formation des travailleurs du territoire.

Deuxième point : on a identifié une augmentation importante de la population. Donc, il va y avoir des besoins, ce qu'on a entendu déjà par ailleurs, des besoins en services publics qui vont être importants, notamment sur le logement, la mobilité, l'éducation, la petite enfance et la santé. Cela a été mis en évidence par un certain nombre de membres du CESER.

Enfin, naturellement, sur l'aspect environnemental, on a identifié deux points importants : l'impact de ce type de projet sur la biodiversité et sur l'environnement directement. Ce qui a alerté, c'était la prise en compte des effets du changement climatique. On l'a entendu déjà, par ailleurs. Ça a été relevé parmi nos représentants. Encore une fois, ce sont des spécialistes et des hyper spécialistes de l'énergie ou du nucléaire, mais également beaucoup de non-spécialistes de ces domaines. Donc, ça a ouvert pas mal de réflexion, toujours avec cet état d'esprit de se dire : « Raisonnable régional et pas national ». Le but n'était pas de se dire : est-ce que c'est bien ou est-ce que ce n'est pas bien, le nucléaire ? Le but, c'est de dire quel va être l'impact de ce projet sur notre territoire.

Je vais faire très rapidement, puisque le but, c'est d'aller à l'essentiel, les recommandations qui sont ressorties de ce travail qui a été collectif, qui a été en plusieurs temps. On a eu une première phase d'audition, où on a auditionné la CNDP, Monsieur ROUDIER, Monsieur MARTIN, on a auditionné les deux maîtres d'ouvrage, Monsieur MÉNAGER et Monsieur MAILLARD, qui nous ont expliqué tous les tenants et les aboutissants, avec des échanges qui étaient assez constructifs. Ça a donné lieu à des contributions. Chacun a pu apporter ses éléments pour pouvoir dire quelle va être la parole du CESER. Il y a eu une rédaction, il y a eu des amendements, puisque c'est comme ça qu'on fonctionne. À la fin, on a rédigé un cahier d'acteurs qui a été soumis au vote et qui a recueilli la majorité des suffrages.

Les recommandations qui sont ressorties, c'est d'alerter sur la prise en compte par les collectivités de tout ce qui a été évoqué auparavant, donc à la fois sur les services publics et cet afflux de personnels,

par les collectivités, et par les maîtres d'ouvrage également. Et enfin, une alerte sur les maîtres d'ouvrage. On est très attentifs, collégalement, à la stabilisation rapide d'un calendrier à la fois pour la construction de l'outil et pour la mise en service.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci de votre contribution. Je vais proposer, et après, on passera un temps d'échange avec vous dans la salle, à Anita VILLERS de bien vouloir prendre la suite. Vous êtes vice-présidente de l'association EDA qui signifie, me semble-t-il, Environnement Développement Alternatif. Vous allez, je pense, la présenter. Je vous passe également la parole pour quatre minutes pour présenter votre positionnement sur ce projet et le message clé que vous souhaitez transmettre à la commission. C'est à vous.

Mme Anita VILLERS – Environnement Développement Alternatif

Environnement Développement Alternatif est une association qui est née en 1990 sur la découverte de sols pollués autour de l'usine Metaleurop, pour ceux qui connaissent. Et donc on s'est engagé dans une démarche d'engagement citoyen pour essayer de collecter des informations et de se faire une opinion, et d'essayer que chacun puisse également se faire une opinion, et de pouvoir s'intéresser à la vie publique et aux grands projets. Nous sommes des habitués des cahiers d'acteurs. Nous avons fait partie donc de l'ouverture à la société à l'IRSN, et nous faisons partie de l'ANCLI (Association nationale des commissions locales d'information).

On est tout à fait opposé à la relance du nucléaire, et notamment par les EPR. Nous pensons qu'il y a d'autres voies et d'autres alternatives. Pourquoi sommes-nous opposés ? Parce qu'au nucléaire, en général, on a trouvé au fil des années qu'il y avait un faible niveau de démocratie pour les décisions, qui s'est amélioré avec la loi de transparence en 2006. Néanmoins, toutes les décisions antérieures à cette loi étaient prises unilatéralement sans beaucoup de débats à l'assemblée. C'est une prise de risque majeure, c'est une gestion des déchets qui n'est pas résolue et ce sont des coûts qui sont vraiment très importants.

Nous avons fait différents cahiers d'acteurs : Flamanville, CIGEO, PNGMDR, et Penly. Flamanville 3 a posé beaucoup de problèmes, tout le monde le sait, et donc, on a aussi fait un cahier d'acteurs où on a relevé ce qui s'était passé pour celui-ci : problème de béton qui était non conforme, des soudures qui n'étaient pas correctes, des anomalies sur la composition de l'acier. On sait que la cuve est défectueuse, on sait que le couvercle va devoir être changé et il y a aussi le problème des vibrations des fonds de cuve qui ont des risques pour les gaines et les fissures de gaines. C'est aussi le problème qui s'est passé pour les EPR chinois. Il y a eu un problème de commande. Il a été pointé en 2009 par les autorités de sûreté. Toutes ces années, les délais ont toujours été repoussés et les coûts n'ont eu de cesse que d'augmenter.

Finalement, c'est très récemment que l'EPR a été branché au réseau d'électricité. Néanmoins, dans 18 mois, il va devoir être arrêté pour changer le couvercle et faire sa révision bien sûr. Le problème, si le couvercle avait pu être changé avant la mise en connexion avec le réseau, cela aurait été peut-être une meilleure solution que de le faire quand il va déjà être radioactif et que ça va être plus compliqué.

Tous les EPR ont connu des problèmes et des retards, on le sait. J'ai assisté à un webinar il n'y a pas longtemps où l'on montrait qu'il y avait beaucoup de progrès à Hinkley Point pour gagner du temps et rattraper des assemblages, qui sont préassemblés en amont pour pouvoir optimiser le fait de la construction, ce qui est intéressant à connaître.

Pour l'EPR de Gravelines – on en a parlé – et la fragilité du site, ce sont les sols sableux, la nécessité d'une importante quantité de béton de ferraille pour aller chercher l'argile à 70 mètres de profondeur, un chantier colossal de préparation pour pouvoir accueillir les deux EPR, un bilan carbone qui va peut-être quand même augurer les bonnes intentions d'une décarbonation pour produire de l'électricité. Certes, la production d'électricité est décarbonée, mais par contre, il y a un problème par rapport au chantier et les transports, etc.

M. David PROTHAIS – Animateur

Vous êtes arrivée à vos quatre minutes. Je vous invite à conclure.

Mme Anita VILLERS – Environnement Développement Alternatif

Faible niveau de démocratie, je l'ai dit, risques majeurs, accidents qui ont déjà eu lieu, la gestion des déchets et les coûts, et donc les alternatives qui sauront proposer sont : les énergies renouvelables. Vous verrez le cahier sur le site, c'est le numéro 21. Simplement dire que RTE, ADEME, Virage Énergie et autres ont montré qu'il était possible à l'horizon 2050 de vraiment optimiser le rôle des énergies renouvelables et de beaucoup baisser le recours aux énergies nucléaires.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci beaucoup. Vous l'avez signalé tous les trois. Vos cahiers d'acteurs sont en ligne et permettent de consulter vos argumentaires avec plus de détails, les quatre minutes étant un exercice difficile pour, bien sûr, présenter l'ensemble de vos propos.

Comme tout à l'heure, je propose qu'on ait un temps de réaction – c'est bien l'idée – à ce qui a été présenté par nos trois intervenantes et intervenants. Je vais prendre trois prises de parole. Je vois Monsieur au fond de la salle, ici présent, puis deux prises de parole ici. Si vous voulez bien, on va commencer par Monsieur. Je vous invite à vous lever. En plus, vous êtes dans le noir du fond de la salle. Si vous vous décalez sous la lumière, c'est parfait.

M. Alain BONEFACE – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Alain BONEFACE, Élu du Littoral. J'ai une question à Madame. Vous prenez l'énergie renouvelable. Savez-vous comment est piloté le réseau interconnecté de distribution d'énergie, Madame ? Parce qu'on ne peut pas piloter les énergies renouvelables. Quand il n'y a pas de vent, il n'y a pas d'énergie. Pas de soleil, pas d'énergie. L'électricité a besoin d'être produite à tout moment. Les industriels en ont besoin en permanence. Comment on fait sans le nucléaire ? Aujourd'hui, le seul outil de pilotage du réseau, c'est le nucléaire.

M. David PROTHAIS – Animateur

Je vais prendre les questions en plus. Je tiens à préciser que je ne voudrais pas qu'on re-rentre dans le débat. Je pense que c'est une question qui a déjà été posée, mais je vous laisserai réagir après. Je vais surtout prendre les deux autres prises de parole qui sont ici présentes. Si vous le voulez bien, on va commencer par Monsieur qui est juste à côté de vous.

M. Donald BERQUEZ – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Donald BERQUEZ de la Société française d'énergie nucléaire. Je voudrais réagir sur la présentation d'EDA et le fait n'y ait pas d'alternative à l'EPR2. Je voudrais citer quand même l'exemple de l'Allemagne. L'Allemagne qui a éliminé l'électricité nucléaire de son mix électrique, qui est en train d'en payer lourdement les conséquences et de nous le faire payer également. Le taux de CO2 relâché par l'Allemagne est le double par habitant de celui de la France. Pour produire un kilowattheure d'électricité, l'Allemagne rejette en moyenne dix fois plus de CO2 que nous.

Je voudrais rappeler un événement récent : les trois premières semaines de novembre dernier, un anticyclone s'est installé sur l'Europe de l'Ouest. Anticyclone, pas de vent et donc pas de production d'électricité éolienne, ni en France ni en Allemagne. Et hiver oblige, peu de production photovoltaïque. Qu'est-ce que ça a fait l'Allemagne ? Recours au charbon, au gaz de schiste importé des États-Unis et surtout importation d'électricité nucléaire et décarbonée de la France.

Voici la fragilité du choix exclusif d'énergies intermittentes. Je pense qu'il faut vraiment garder un socle important d'électricité nucléaire décarbonée, pilotable et surtout indépendant de la météo. Nous ne sommes pas, à la Société française d'énergie nucléaire, des ayatollahs du tout nucléaire. Nous pensons qu'il faut un mix avec un socle important de nucléaire, vu ses avantages, et des énergies renouvelables en fonction de la demande en électricité, surtout, principalement pour les énergies intermittentes.

Et puis, un dernier mot sur les problèmes cités pour Flamanville 3. Je crois qu'il faut quand même rappeler que Flamanville 3, c'était une tête de série, c'était une conception de deux pays franco-allemands. Ça n'a pas facilité les choses. Je crois que le rapport Folz a bien montré que la principale cause du retard en délais, des coûts, c'était la perte de compétences, c'était un démarrage trop rapide et donc une absence de maturité de la conception, et qu'en aucun cas ce n'était des causes techniques qui avaient créé ces retards et ces coûts délais.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Je le répète. On ne va pas rentrer dans le débat, mais j'y reviendrai. Refaire le débat qui a déjà eu lieu sur ces questions. Une dernière intervention et je vais vous passer la parole pour réagir.

M. Patrick GHEERARDYN – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Patrick GHEERARDYN, MEDEF Côte d'Opale. On a bien compris qu'un certain nombre d'eaux de débatteurs dans la salle prônent les énergies entièrement renouvelables. On dit que les Allemands ont déjà dépensé de l'ordre de 300 milliards d'euros dans *Energiewende*. Quand on regarde la littérature, on ne sait pas où ils vont atterrir : 500 ou 1000 milliards d'euros ? On n'en sait rien. J'ai une question. Que coûterait éventuellement à la France une alternative globale au nucléaire sur le modèle allemand ?

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Ce sont des questions qui ont déjà été abordées dans le cadre du débat. C'était à la première réunion thématique qui était sur les questions énergétiques. Les intervenants sont revenus pas mal sur les épisodes allemands et sur le pilotage des énergies. Je vais vous proposer peut-être un droit de réponse, bien sûr, et surtout vous chez EDA qui êtes ciblée, mais assez concis, puisque le débat a déjà eu lieu. L'idée n'est pas de le refaire. Je tiens à préciser que les scénarios de mix électrique, il y en a plusieurs. RTE en a versé plusieurs avec des degrés nucléaires et ENR qui varient, et qui sont des scénarios jugés réalistes par RTE, qui font l'objet du débat et qui sont un cadre de débat intéressant, entre autres cadres des débats. On ne va pas refaire le match, si vous me permettez l'expression, mais je vous permets de réagir aux différents arguments qui ont été soulevés. Il y en a plusieurs qui étaient sur le pilotage de l'énergie, sur la comparaison avec l'Allemagne, mais il y a aussi un mot, peut-être, sur Flamanville, par rapport au fait que c'était une tête de série. Il y a peut-être des choses à dire là-dessus.

Mme Anita VILLERS – Environnement Développement Alternatif

J'ai voulu exprimer... On n'a jamais dit que du jour au lendemain, on pouvait passer aux énergies renouvelables. On n'est quand même pas assez idiot. Ce qu'on voulait dire, c'est ce bond en avant vers cette nécessité de plusieurs paires d'EPR nous paraît trop cher et risqué. Ce sont des chantiers faramineux. Parce qu'on n'a pas mis en avant la sobriété, parce qu'on n'a pas isolé les bâtiments. Je pense que l'on pourrait beaucoup baisser la demande en énergie en optimisant beaucoup de choses. Donc, il y a déjà un gâchis d'électricité. Il faudrait aller vers beaucoup plus de sobriété et d'efficacité. Donc, ça, je n'ai pas pu le dire parce que j'ai voulu aller trop vite. C'était quatre minutes et c'est un sujet qui est tellement vaste. C'est la première fois que j'interviens, je m'excuse, je suis longue.

Il faut passer progressivement à d'autres comportements et il faut essayer aussi de bien se rendre compte que l'EPR Gravelines, c'est quand même la submersion et les changements climatiques qui vont faire que c'est quand même quelque chose d'important dans cette situation, au milieu d'autres entreprises, et que, pour la population, c'est un chantier qui va peser beaucoup sur leurs conditions de vie, sur les transports, sur l'aménagement du territoire. C'est quand même lourd.

La submersion, parce que l'EPR est parti pour une quinzaine d'années de construction, plus 60 ans, on arrive à 2100, et il y a quand même un problème énorme par rapport au climat.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. On est à quelques minutes de passer à la séquence suivante. Je vais peut-être proposer une dernière remarque. D'ailleurs, n'hésitez pas si vous souhaitez réagir aux présentations aussi de Monsieur MALHOMME et Monsieur COHARDY. Il n'y a pas d'observation supplémentaire de la salle ? Si, Madame. Allez, j'en prends une et après, je vous fais réagir. On passera à la séquence suivante. Allez-y, Madame.

Mme Myriam SANTHUNE – Intervenante dans la salle

Bonjour. Myriam SANTHUNE, les écologistes. Moi, j'ai une réflexion au niveau du débat public qui existe encore aujourd'hui. Il y a une volonté du gouvernement de réduire ce temps de débat public qui permet effectivement des échanges, que le public apprenne. Je suis d'autant plus inquiète. Effectivement, tout à l'heure, il y a eu une erreur des étudiants, mais je suis aussi formatrice, et donc je comprends que des étudiants, effectivement, puissent se tromper. Après tout, ils sont là pour apprendre.

Mais, effectivement, je suis d'autant plus inquiète du positionnement du gouvernement de réduire ce débat public, puisque cela risque d'amener au fur et à mesure de moins en moins de débats et, justement, de moins en moins d'échanges. Ce qui serait aussi intéressant, c'est qu'un certain nombre de salariés – je suis aussi représentante du personnel... Je pense qu'il peut y avoir un débat aussi peut-être continué au sein des entreprises. Je comprends que, quand on est dans une entreprise de l'énergie lourde et du nucléaire, on défende le nucléaire, mais il y a aussi des salariés du nucléaire qui en meurent, et je pense qu'il faut aussi le prendre en compte et aussi le porter. Ce n'est pas en bossant dans le nucléaire qu'on risque d'avancer là-dessus, que ce débat existe toujours. Je voulais le dire parce que je crains beaucoup l'avenir avec cette diminution de débats, et j'espère qu'au sein des entreprises, il y a notamment des salariés qui peuvent se permettre aussi d'avoir des doutes, des questions tout en travaillant, parce qu'il faut aussi gagner sa vie pour manger.

Voilà mes inquiétudes par rapport au débat qui risque de s'arrêter là ou de diminuer.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Une petite précision. Je fais une hypothèse que vous ne parlez pas de la réduction de ce débat public, puisqu'il a pu se dérouler dans les conditions qu'il avait prévues, si ce n'est en augmentant de modalités, en vous écoutant à mi-parcours, parce que vous aviez des sujets en plus que vous souhaitiez aborder. Ce débat s'est déroulé dans de bonnes conditions. En revanche, vous faites probablement

référence à des mesures réglementaires ou autres qui viendraient affecter les conditions d'exercice du débat. Je tends la perche à Luc MARTIN et surtout Marc PAPINUTTI pour en dire un mot peut-être en fin de réunion. Et je prends note du message clé de poursuivre le débat en tout cas au sein des entreprises qui était une contribution de votre part. Je ne pense pas que cela nécessite de réaction de votre part particulièrement. Si peut-être un mot du côté du CESER.

M. Emmanuel COHARDY – CESER

Juste une petite réflexion. Le CESER est composé de publics tout à fait divers. J'ai un collègue CFE-CGC à côté. Je représente une organisation patronale au départ. Dans nos échanges, dans nos débats, les organisations syndicales et patronales se sont toutes mises d'accord sur le fait qu'en effet, il y a cette question du nucléaire, mais il y a surtout la question de l'emploi derrière. Et cette notion d'emploi, on a tous partagé le fait que c'était une réelle opportunité sur le territoire, mais qu'il fallait la contrôler, en effet. Et donc ces échanges, on les a entre partenaires sociaux, dans divers environnements, mais il est là, il existe, on ne peut pas le nier. En effet, ça va continuer et, au-delà de ce débat qui est organisé par la CNDP, au-delà du débat qu'on a pu avoir, nous, dans nos organisations. Je pense que tout ça, ça va nourrir des échanges beaucoup plus riches au-delà.

M. David PROTHAIS – Animateur

Très bien. Un complément de Madame VILLERS.

Mme Anita VILLERS – Environnement Développement Alternatif

J'ai trouvé que les personnes qui parlaient du panel citoyen, c'était très intéressant, parce que ça reflétait vraiment le ressenti territoire, et je crois que ça, c'était vraiment important. Enfin, les personnes qui étaient juste avant notre séquence, aussi bien les étudiants que tout le monde. Cette partie-là, je pense qu'il faut continuer à la garder.

M. David PROTHAIS – Animateur

Très bien. Et je m'associe d'ailleurs à la remarque de Madame qui était que le débat public a vocation à recevoir des groupes qui ont des niveaux de connaissance a priori du sujet, qui sont très hétérogènes, et c'est normal. Et le débat est là pour leur donner l'occasion à chacun, chacune, de s'exprimer, d'acquérir des connaissances et de les porter, y compris en tribune. Un grand merci à tous les trois. Je vous remercie pour vos interventions et les réactions que vous avez pu apporter aux réactions de la salle.

Je vais vous proposer de passer à la séquence suivante et d'avoir un temps de réaction des porteurs du projet par rapport à ce qui a été dit ce soir. On peut applaudir nos intervenants. Ça a été fait sur des séquences d'avant. Je vous propose qu'on pense qu'on garde cet état d'esprit.

Donc, je vais inviter Antoine MÉNAGER au sein de la direction du programme Nouveau Nucléaire, qui est en charge du débat public sur ce projet, et François MAILLARD, responsable de projet chez RTE. La consigne qui vous est donnée, elle est double : c'est une consigne de six minutes à partager librement entre vous deux. Et la deuxième, surtout sur le fond, c'est de ne pas refaire le débat, puisque le débat est en train de se terminer, mais plutôt de réagir à ce qui a été dit par des acteurs qu'on avait jusque-là peu ou pas encore entendus : le groupe citoyen, un certain nombre d'associations, le CESER, le conseil régional, les détenus. Beaucoup de choses ont été apportées. Vous avez six minutes pour réagir.

M. François MAILLARD – RTE

C'est moi qui vais débiter. Je représente RTE. L'idée déjà de revenir un petit peu sur ces quatre mois de débat avec diverses modalités, que j'ai particulièrement apprécié l'ensemble des échanges qu'on a pu avoir. Je pense au panel citoyen avec les deux interventions qu'on a pu faire ce jour-là, je pense aux étudiants à l'atelier à Grande-Synthe. Toujours des échanges enrichissants qui nous permettent de répondre aux questions et qui nous permettent de nous enrichir de leurs remarques.

Moi, ce que je constate, c'est que, finalement, j'ai peu de questions sur le raccordement électrique. Si on est là ce soir sur la scène, c'est parce qu'on est là pour le raccordement électrique. J'ai été peut-être plus interpellé – ce soir on l'a encore entendu – sur les scénarios de mix énergétique, les scénarios de hausse de consommation. Néanmoins, ça fait aussi partie du travail de RTE de répondre à ces questions-là. Donc, on l'a fait volontiers.

Un point d'approfondissement que j'ai apprécié. Depuis la mi-débat, ça a évolué. On a eu une petite séquence un peu plus importante à Saint-Folquin, où on a pu rentrer un petit peu plus en profondeur sur le raccordement électrique et, en particulier, sur les aspects impact sur l'environnement. Par rapport à ce que j'ai entendu ce soir, je voudrais remercier ceux qui ont présenté leur cahier d'acteurs et l'ensemble des personnes qui ont fait des cahiers d'acteurs jusqu'à maintenant. On regarde, on les lit.

Il y en a beaucoup qui arrivent en ce moment. On ne les a pas encore tous lus. Quand ils vont nous concerner, que ce soit EDF ou nous, on va les prendre en compte et se poser pour regarder de quelle manière on peut y répondre.

Aujourd'hui, on est en fin de débat. Néanmoins, ce n'est pas la fin des échanges avec le public. On va rentrer dans une nouvelle phase et on continuera d'échanger avec le public dans les périodes à venir et, en particulier, pendant la concertation continue jusqu'à l'enquête publique.

M. Antoine MÉNAGER – EDF

Merci, François. J'avais été intraitable. Il avait deux minutes et moi j'en ai quatre. À la mi-parcours, on était bien avancé dans le débat. Moi, j'ai envie de vous redire... Finalement, ce qu'on voit ce soir, c'est un peu à l'image, c'est que le public est là. Il a été là pendant tout le débat. Il y a débat, on l'entend encore, même si on ne veut pas le refaire, mais ça veut dire que le débat est toujours vif. Donc, je pense que débat public il y a eu.

Il y a eu, mais non, il continue, parce que jusqu'à vendredi minuit, effectivement, je pense que chacun peut encore produire des avis, nous poser des questions. Dire que nous avons répondu à quasiment une centaine de questions via la plateforme.

Il y a une couverture de presse locale qui a été importante. Je pense que c'est bien, parce que ça a pu susciter la participation et puis rendre compte de ce qui s'est passé. Ce n'est pas toujours le cas. Et puis, surtout, ce qui est important, on le voit vraiment ce soir. Et pour nous, maître d'ouvrage, c'est finalement l'essentiel dans ce débat, c'est que ce débat génère une matière très riche et très variée grâce à la CPDP qui a imaginé des modalités très différentes. Moi, je n'avais pas fait le compte. J'ai entendu 45, touchant des publics différents. Donc ça, c'est important pour la décision qu'on a à rendre.

Moi, d'ailleurs, à titre personnel, je vous le dis, parce que vous ne vous rendez pas compte qu'on est dans des réunions publiques, des tribunes. Peut-être ce que j'ai préféré, et vraiment je rends hommage au panel citoyen, mais aussi aux étudiants, quand on était en contact direct, on était en touches courtes. Finalement les postures, les tribunes, il faut en passer par là, mais, dans ces contacts directs, je pense que c'est là où on a eu les échanges plus constructifs et ça, finalement, c'est très bien.

Toutes ces séances de débat ont servi. Tu as cité Saint-Folquin, où c'est vrai qu'on a parlé un peu plus raccordement, parce qu'on demande souvent : mais le débat, à quoi ça sert ? À un moment, vous savez, j'ai été interpellé par deux associations environnementales de protection de la nature. C'est vrai – et je le reconnais – que comme le temps est compté, j'avais des propos un peu simplistes en disant : « Les travaux, s'ils se passent, ils sont sur l'emprise GPMD, qui est déjà une zone industrialisée. » Ça a laissé entendre qu'on ne se préoccupait pas de la faune et de la flore. Non, ce n'est pas vrai. On a repris contact avec cette association depuis. On a discuté. D'ailleurs, on a croisé nos inventaires qui sont en cours. C'est rassurant. On n'a pas oublié d'espèce. On a aussi discuté, parce qu'ils disent qu'avec les travaux, comment est-ce qu'on pourra accéder ? Voilà des choses qu'on discute, qui pourront nourrir la décision du maître d'ouvrage, et même si on a eu plein de gens avant le débat, le débat, il nous a servi à ça. C'est un exemple concret. Et puis, je suis toujours à Saint-Folquin, ça a été redit. J'ai Pauline BOYER en face de moi et pas qu'elle. Elle a cité le webinaire. J'ai eu souvent des questions. Mais je me permets un truc ce soir. Est-ce que ceux qui ont regardé le webinaire qui présente en détail le changement climatique peuvent lever la main ?

Cela a été la grande question du débat pendant quatre mois. Honnêtement, la CPDP a fait un job formidable en réunissant des experts indépendants reconnus. Greenpeace a pu s'exprimer, mais EDF a pu préciser les choses vraiment en détail. Finalement, ce qui répond complètement à cette question qui a nourri les quatre mois, regardez combien de personnes ont assisté à ce webinaire. En live, c'était 30 personnes. Ce soir, c'est 10 qui sont dans la salle. Et ça, c'est très dommage. Heureusement, les écrits restent, mais les vidéos aussi restent et tout le monde peut le voir en replay. Donc, moi, je vous invite, pour vous faire une vraie idée de cette question, au-delà des postures et de ce que chacun peut dire, regardez ces deux heures et vous aurez un vrai avis, et si vous avez encore des questions, on continuera à y répondre.

Voilà donc un débat vraiment qui a été riche. Il y a eu beaucoup de matière et puis je pense que j'avais dit ça à Monsieur le Maire de Gravelines, à l'ouverture dans la salle Vauban. J'avais dit : « si on décide à l'issue des débats de poursuivre le projet ». Le débat public n'est que le début de l'histoire. En fait, la fin du débat dans trois jours, ce n'est pas la fin, au contraire, c'est le début du dialogue avec le public. Ce débat public, c'est le début de la phase de dialogue et donc, évidemment, on continuera par la concertation continue, comme on le fait toujours en tant qu'exploitant, avec les CLI, avec toutes les instances. Donc, vivement de continuer à discuter avec vous. Merci.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. On peut les applaudir pour votre présence assidue tout au long de ce débat. Je ne pense pas que ça appelle à de réactions particulières. Il y a quand même des personnes qui souhaitent réagir dans la salle pour réagir aux propos de la maîtrise d'ouvrage. Après, on passera à une séquence sur les messages clés, donc je serai un peu vigilant sur le fait qu'on puisse y accéder assez rapidement. Messieurs, je vous invite à vous représenter. Vous l'avez fait tout à l'heure.

M. Jean-Pierre DESAILLY – Intervenant dans la salle

Bonjour. Jean-Pierre DESAILLY, élu municipal et communautaire de la ville de Calais. Je voulais préciser – et c'est peut-être quelque chose d'utile qui s'est passé ce soir – que je voudrais retirer mes propos concernant Monsieur BACHY. Il a effectivement répondu à ma question, le temps de sa réponse ayant été supérieur à ce que j'attendais, sa réponse n'a pas été portée à ma connaissance. Je tiens à m'en excuser. Merci.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Madame. Allez-y.

Mme Pauline BOYER – Intervenant dans la salle

Pauline BOYER de Greenpeace. Juste très rapidement. Suite au webinaire que vous venez de mentionner, effectivement que je vous invite aussi à regarder, Greenpeace a écrit aujourd'hui des conclusions sur le sujet du risque de submersion et d'inondation qu'on a apportée, sur lequel on a beaucoup travaillé pendant tout le débat public, et donc sur la sous-estimation par EDF des risques de submersion et d'inondation. C'est suite à la présentation qu'a faite – je n'ai plus son nom – Monsieur de la R&D d'EDF, parce que ce sont des débats qui demandent du temps, qui demandent des échanges. Je sais qu'il y a eu un webinaire de la CNDP qui a été élaboré pour ça, mais c'est vrai qu'à distance, dans ces conditions-là, c'est beaucoup plus difficile d'échanger. Il y a donc encore beaucoup de questions qui restent en suspens. J'en ai parlé tout à l'heure.

Donc, effectivement, je vous rejoins. Le débat ne s'arrête pas là. Le débat est encore en cours. Et donc, ça, c'est pour alimenter le débat. On va en mettre à l'entrée, ou vous pouvez venir me voir pour que je vous les partage. Voilà, merci beaucoup.

M. David PROTHAIS – Animateur

Et, encore une fois, mais je pense que vous le savez très bien, le site internet du débat et de la CNDP vivra un certain temps pour tout ce qui est reçu avant vendredi soir. Est-ce qu'il y a d'autres observations ? Je crois qu'il y a Monsieur au fond.

M. André FAYS – Intervenant dans la salle

Bonjour. André FAYS, militant syndical de la CFE-CGC. Comme déjà dit, nous soutenons ce projet, mais nous sommes également convaincus de l'intérêt du dialogue social et, en général. Pouvez-vous nous dire comment le débat public, à l'heure qu'il est, va contribuer concrètement aux améliorations du projet ? Merci,

M. David PROTHAIS – Animateur

Très bien. Je vais prendre la remarque de Madame, et après, je vous ferai réagir.

Mme Marie-Paule HOCQUET – Intervenant dans la salle

Bonjour, je suis membre d'une association d'habitants. Je voulais faire part de mon sentiment. J'ai participé à l'ensemble de ces réflexions. Ce débat a eu lieu, mais pour quoi faire ? Pour nous faire accepter progressivement une décision qui est déjà prise au niveau gouvernemental et du Président de la République ? C'est même indiqué dans les documents qui nous ont été donnés. Le document de présentation fait par Monsieur MÉNAGER, à la page 41, il marque les alternatives, parce que je suis souvent intervenue pour dire qu'il fallait arrêter de parler nucléaire et développer les alternatives. Et dans le bouquin, c'est marqué au 2-6-a « absence de réalisation du projet : si le projet ne se fait pas, il y aura des conséquences sur le territoire et sur le pays. » C'est une menace à peine déguisée. Et dans la notice « facile à lire », c'est la même chose. Le « facile à lire », page 24, c'est précisé. C'est de la menace et on n'a pas les éléments qu'il faut pour comparer. Il y a eu quelques personnes dans l'assemblée qui ont demandé aussi de parler des alternatives, et on n'a jamais obtenu la moindre présentation d'alternative, même si EDF pouvait nous opposer ces réflexions. Et donc, ce serait vraiment bien qu'il y ait un débat aussi important sur les alternatives et que les gouvernants décident enfin de prendre des décisions et d'arrêter de nous empoisonner, parce que c'est toujours les habitants. Ils prennent plein pot parce qu'ils partent se balader, ils vont à l'extérieur, ils prennent le soleil, mais nous, on ne peut pas.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci pour votre propos. Je prends note que c'est ce qu'on pourrait appeler un message clé que vous auriez envie de transmettre. C'est la séquence d'après, mais on le prend en note. Que les alternatives soient davantage traitées dans la poursuite du dialogue sur la prise de décision. Je vais peut-être vous faire réagir, parce que c'était plusieurs réactions qui ne méritent peut-être pas forcément une réaction de la maîtrise d'ouvrage, sauf une que j'ai notée sur les contributions du débat public au projet. Est-ce que vous pouvez en parler aujourd'hui ? C'est trop tôt ? C'était la question de Monsieur en fond de salle. Est-ce que vous pourriez réagir ?

M. Antoine MÉNAGER – EDF

De façon générale, on va attendre le compte-rendu que fera la commission, même si on a participé au même débat, et je pense qu'on peut commencer à réfléchir à des choses. Comme c'est un représentant syndical qui s'exprime, il y a eu un cahier d'acteurs, mais il y a d'autres organisations syndicales qui ont aussi fait des cahiers d'acteurs. Donc, on est évidemment attentif à l'expression des salariés du territoire à travers eux, et forcément ça a été le cas sur Penly, ça nous a engagés vers un dialogue social. On l'a dit dans un webinaire d'ailleurs. On a voulu partir du point de sortie de Flamanville à Penly. C'est le cas. D'ailleurs, il me semble qu'un accord social qui est un peu né des discussions dans le débat public de Penly est en train d'aboutir. Donc, je pense qu'on sera un peu dans cette dynamique concernant le dialogue social et le débat public à travers les rédacteurs des représentants syndicaux. Il va nous nourrir pour ça.

M. David PROTHAIS – Animateur

Très bien, merci. Je crois qu'il y avait peut-être encore une main levée ou deux, mais pas plus. Monsieur, je termine par vous et je vous propose qu'on passe à la séquence suivante après sur les messages clés.

M. Jean-Éric DENNOTS – Intervenant dans la salle

Jean-Éric DENNOTS. Je suis ingénieur retraité EDF. Je voulais dire que je suis surpris sur les conclusions que j'ai sur ce débat. Sur le contenu, il me semble qu'il y a une faiblesse incroyable des solutions alternatives. Bon, je suis d'accord avec certains intervenants qui montraient l'impossibilité ou la difficulté, ou la présence de verrous sur le 100 % renouvelable. Mais je voudrais faire part de mon expérience. J'ai été embauché à EDF en 1972. Et quand je suis rentré, à la production, nous, jeunes ingénieurs, on voulait faire du nucléaire, mais il y avait Fessenheim en construction, des choses comme ça. On nous avait dit que le nucléaire était pour plus tard. Ce qu'on fait aujourd'hui, c'est du 700 mégawatts fioul avec une dégradation du cycle vapeur, parce que le fioul n'était pas cher. Et vous savez ce qu'il s'est passé en 1973 ? La crise du pétrole avec la guerre du Kippour. Le prix du pétrole s'est envolé. À ce moment-là, EDF a dit : « On a une solution alternative, c'est le nucléaire. » Il y avait déjà eu des tranches de 700 mégawatts construites ou en cours de construction sur Aramon. Ce n'est pas n'importe quoi. Je crois que c'est au moins quatre tranches et du jour au lendemain, EDF a été capable de sortir un projet qui était déjà prêt. Là, je m'aperçois que, dans les alternatives, il n'y a rien de prêt. On a beau parler du *power to power* cher à Monsieur MÉRIGNAC, mais je ne vois aucun pays où ce soit mis en application.

Quand on voit les résultats admirables de l'Allemagne, je pense que la preuve est faite. C'est tout ce que j'avais à dire. Pour moi, ce serait bien de travailler un peu ce sujet de projet alternatif, mais pour moi, techniquement, il y a des possibilités. Ceci dit, la solution pour moi, c'est le nucléaire avec du renouvelable.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Monsieur. On entend bien votre propos. Encore une fois, on ne va pas... Ça a alimenté pas mal de discussions dans le cadre du débat. Ça continuera probablement après vendredi soir minuit.

Je propose qu'on passe à un dernier temps. Merci, Messieurs, pour vos présentations et vos interventions. On rentre dans la séquence des messages clés. Pour cette séquence, en cette fin de réunion, on vous propose de prendre le QR code. Attention, j'ai des consignes à donner. Je les dis tout de suite. La première, c'est que l'on s'adresse avant tout aux participants et participantes au débat et pas à la maîtrise d'ouvrage EDF, RTE, leurs AMO, etc. On s'adresse avant tout au public destinataire et participant au débat public. Donc, on vous donne cette consigne qu'on ne vous avait pas donnée jusque-là pour la maîtrise d'ouvrage de ne pas participer. L'idée, c'est de recueillir vos messages clés en tant que participant/participante à la commission dans l'exercice de la rédaction de son compte-rendu.

Sur Slido avec le QR code que vous voyez inscrit à l'écran et le code si vous souhaitez passer par l'URL directement l'adresse du site. C'est une phrase par personne, donc prenez le temps d'y réfléchir. Ne

faites pas forcément une phrase à rallonge, ce n'est pas forcément l'exercice. Faites une phrase concise, mais percutante sur ce que vous avez envie de dire à la commission encore une fois à quelques jours de la clôture de ce débat. On les voit défiler. Vous pouvez vous inspirer des premières contributions. Et on va vous laisser quelques minutes pour tranquillement y contribuer, soit pour penser à votre phrase, soit pour lire celles des autres participants et participantes au débat. Voilà, je vous laisse quelques minutes.

Pour ceux et celles qui n'ont pas envie de mettre la phrase sur leur smartphone ou qui n'ont pas de smartphone, n'hésitez pas à lever la main. Il y a une main levée à gauche, au fond. Comme ça, on vous donne un papier, un crayon, et on fera la saisie pour vous ici. J'ai une deuxième main levée ici.

Je pense que la plupart d'entre vous ont pu contribuer. Je ne vais pas me risquer à en faire une synthèse précise, peut-être juste témoigner un petit peu de ce que j'ai vu passer. Mais je pense que vous voyez la même chose que moi. Un certain nombre de remerciements qui font chaud au cœur pour l'équipe du débat, je pense, parce que c'est toujours un exercice difficile que de les mener, ces débats publics, sur des sujets aussi complexes. Un certain nombre d'attentes, des témoignages de confiance dans la poursuite du projet et du dialogue à l'échelle du territoire, mais aussi le mot de la perception des dangers, du risque que représente ce projet, de l'impact négatif pour les habitants. Un point peut-être important sur le fait de penser à différentes échelles de territoire. Ça a été aussi une remarque de Madame tout à l'heure. Il y a le Dunkerquois, mais il faut élargir aussi la focale sur les gens que ce projet concerne. Ça a été dit par le CESER aussi, ça a été dit par plusieurs acteurs. On peut réfléchir à différentes échelles de territoire.

Voilà, grosso modo, des sujets que vous avez pu aborder dans le cadre des opportunités de dialogue qui étaient offertes par ce débat tout au long de ces derniers mois. Encore le mot confiance et peur dans la même slide qui, je pense, souligne bien l'antagonisme que ça peut soulever.

Je ne sais pas si ça mérite une remarque particulière. Je pense que ça illustre la tonalité de ce débat, ça donne un signal à la commission, je pense, pour la rédaction de son compte-rendu qui illustrera ces différents points de vue sur le projet, et sur le fait que, le débat va faire le paysage argumentaire qui aura été recueilli dans les différentes modalités.

Un souhait, Régis et Jacques, vous êtes à la manœuvre de cette réunion. Vous souhaitiez peut-être qu'on demande à la personne qui a dit : « J'ai peur pour mes enfants de témoigner, peut-être ». Si la personne veut bien s'exprimer, mais je ne vois pas de main levée. Donc je ne pense pas que la personne souhaite particulièrement intervenir. Est-ce qu'il y avait une autre observation, Jacques, Régis, que vous souhaitiez soulever ? La Cour des comptes. Voilà, je vois le dernier mot : « la Cour des comptes », qui vient d'arriver, qui est effectivement un rapport important. Je vous propose qu'on reste là, Régis, Jacques, si ça vous convient. Ça donne la tonalité.

On arrive assez naturellement vers la fin de la rencontre. Il est 20h19. On voulait vous libérer à 20h30. Je pense qu'on va réussir à tenir le cap dans les dix dernières minutes et donc je vais réinviter Marc PAPINUTTI, Président de la CNDP, et Luc MARTIN, Président de l'équipe du débat à bien vouloir me rejoindre pour un petit mot conclusif.

M. Marc PAPINUTTI – CNDP

Tout d'abord, en premier point de conclusion, je voudrais dire que c'est le deuxième débat sur un EPR2. Ça fait suite à notre premier débat sur Penly. Et je n'oublie pas que nous en ouvrons un troisième du 28 janvier au 15 mai 2025. Donc, on aura pour la CNDP globalement ces trois débats.

Deux choses derrière : un débat, c'est un compte-rendu, ça a été dit et vous aurez avec beaucoup de précision en général, la quasi-totalité des échanges. C'est aussi une mémoire, la CNDP, c'est-à-dire que tout ce qui a pu être dit, tout ce qui a été écrit est enregistré, et nous les conservons pour des années, nous aussi. L'intérêt pour tout ce qui a été fait là, ce n'est pas simplement de... Ce débat, pour moi, la CNDP, c'est la continuité sur les EPR2. On aura un compte-rendu et nous ferons un travail un petit peu plus court, mais de bilan sur la durée de ces trois EPR2.

Le deuxième point : quand on est à la CNDP, on est souvent attaqué. Et je suis très fier d'être ici et d'avoir entendu le maire de Dunkerque, président de la communauté urbaine, mais aussi les échanges et la qualité des échanges. Je le dis, parce que des fois on nous dit qu'on dépense du temps inutilement. Non, on vous permet à vous, citoyens, au public, de vous exprimer, de donner des arguments. On permet aux gens d'écrire des cahiers d'acteurs. Sachez que vos cahiers d'acteurs, on les retrouvera dans 10 ans, 15 ans, et on pourra peut-être d'ailleurs voir comment les choses ont évolué. C'est une très grande force et c'est une très grande force que vous avez prise. Vous vous en êtes emparés et ça fait plaisir, pour un président de CNDP, de voir que le débat public fonctionne, va sur les territoires, écoute, revient. On a vu des jeunes s'exprimer. J'ai vu le film. Je n'ai pas vu le webinaire, mais j'ai vu le

film des petits jeunes et ça, je me suis dit que c'est assez génial de voir qu'ils ont créé, et ils se sont emparés du sujet et c'est pour eux qu'on fait aussi ce projet.

Il y a eu des débats citoyens avec des assemblées citoyennes. Tout ça montre que le débat est très fort. On est sur un territoire de transformation forte, industrielle, avec son histoire. D'autres territoires : Penly, un autre territoire : le Bugey. Mais toute la qualité des hommes et des femmes qui font les CPDP, les secrétariats généraux, nos assistants font qu'on arrive à faire cette petite magie d'un échange complexe. Je remercie aussi les parties prenantes et évidemment, les maîtres d'ouvrage, les deux porteurs de projet, RTE et EDF. On a réussi à créer cette capacité d'expression. Et cette capacité, vous avez quelque chose que je vous confirme vraiment, vous pourrez le retrouver dans le compte-rendu, et dans le bilan, mais surtout, vous le retrouverez peut-être dans un an, deux ans, si vous avez envie de retrouver les choses. On peut retrouver tous les débats. Tout sera écrit. Ce n'est pas du vent qui passe, pas comme le monde d'aujourd'hui du temps court, c'est le temps long que nous construisons. Nous le construisons grâce à vous et avec vous. Encore merci.

M. Luc MARTIN – CPDP

Mesdames, messieurs, un grand merci à vous pour vos participations régulières à tous ces débats sur ces quatre mois. Merci à l'équipe qui m'a accompagné et soutenu dans ces moments parfois compliqués et lourds à gérer au quotidien. Ce soir, on ne voulait pas refaire le débat, effectivement, mais on voulait vous présenter un certain nombre d'intervenants qui ont travaillé et réfléchi sur ce débat et qui n'ont pas forcément toujours eu la parole lors des temps contenus qui nous ont rassemblés. On était heureux de pouvoir les partager avec vous.

On a vu que ce débat sur les EPR a abordé de nombreux thèmes très différents, très riches. Je pense qu'ils ont tous été mis en lumière, même s'ils nécessitent des compléments et des enrichissements. Bien sûr qu'il y aura un plan d'action territorial à affiner avec les collectivités locales. Bien sûr que, ce soir, on espérait que le DINN nous annonce comment seraient les coûts et les financements. On est reparti un petit peu déçu, mais on compte bien sur l'État pour finir par nous le dire un de ces jours.

Sur les alternatives, je voudrais rappeler un point particulier quand même, c'est que dans tous les débats et les concertations que mènent la CNDP, la possibilité d'abandonner le projet est toujours ouverte au débat et donc c'est une alternative première qui est toujours incluse et, d'autre part, rappeler que ce débat n'est qu'une suite du débat de Penly, qui était un double débat, en fait : un débat sur les EPR de Penly et un débat sur le programme des six EPR, et qu'à ce moment-là sur ce débat-là qui était il y a à peu près deux ans, les alternatives ont été explorées beaucoup plus en profondeur.

Alors ce débat n'est pas fini. Il se finit le 17 janvier à 23h59. Toutes les questions qui n'ont pas pu être encore abordées peuvent être mises en ligne sur le site du débat, et à chacune, nous répondrons avec EDF, avec l'État, avec RTE. Aucune question ne restera sans réponse.

À partir du 17 janvier, avec l'équipe du débat, nous avons deux mois pour rédiger un compte-rendu détaillé, approfondi, qui essayera de balayer la totalité de tous les sujets qui ont été portés au débat ensemble sur ces quatre mois. Et ça va être une tâche assez lourde et compliquée. On aura le plaisir de vous présenter ce résultat le 18 mars quelque part à Dunkerque. Je ne sais pas encore où ni à quelle heure, mais on vous invite déjà à réserver cette date pour partager ce compte-rendu et donc ce bilan de la CNDP en même temps. Cela ouvrira un délai de trois mois pour que le maître d'ouvrage EDF et RTE, peut-être l'État pour certaines questions puisse répondre. Ce sera une échéance qui est portée pour eux aux environs du 17 juin prochain où ils apporteront une réponse à l'ensemble des questions qui ont été abordées, effleurées. Aucune ne restera dans l'ombre. Je vous tiens à vous en assurer.

Et puis dire que, effectivement, dans quelques jours, va démarrer un autre débat, pour ceux qui suivent l'ensemble des débats sur le nucléaire, sur le sujet des EPR de Bugey.

Voilà un peu ce qu'on pouvait dire pour conclure et, en tout cas, vous remercier pour votre participation régulière. Merci beaucoup.

M. David PROTHAIS – Animateur

Un grand merci à toutes et tous, et bonne soirée.